



Rapport de relevés du bâti

Le « couvent de Carol »

Programme : Axe 8 / Édifices du culte chrétien depuis la fin de l'Antiquité
Axe 14 / Archéologie des périodes moderne et contemporaine

Intitulé de l'opération : Couvent de Carol PI 2024

Arrêté préfectoral (région Occitanie) du 15 avril 2024

Code opération : 14 12376 / PGR762024000002 (demande du 19 décembre 2023)
valable du 16 avril 2024 au 31 décembre 2024

Titulaire de l'opération - direction scientifique : Jean-Paul Calvet

1638. - BEAULON, PRÈS FOIX, - MONASTÈRE DE CAROL - VUE D'ENSEMBLE (PÉLERINAGE)



par Jean-Paul Calvet

En collaboration avec :

La Société d'Histoire de Revel Saint-Ferréol (S.H.R.S.F.)

La Société d'Histoire et d'Archéologie de Sorèze (S.H.A.S.)

Le Groupe Spéléologique de Foix (G.S.F.)

La Mairie et les habitants de Baulou (Ariège)

Avec l'autorisation du Service Régional de l'Archéologie région Occitanie

DIRECTION RÉGIONALE des AFFAIRES CULTURELLES

- 2024 -



Vue du chœur de la crypte sépulcrale du couvent de Carol : au fond la statue du Christ agonisant,
entre les deux personnes l'entrée du tombeau de Louis de Coma initiateur du projet.
Photo de couverture du dossier : carte postale du couvent de Carol au début du XX^e siècle

Remerciements : plus de 50 personnes ont aidé à défricher, à faire des photos, à permettre de faire les relevés. Nous ne pourrons tous les nommer ici. De plus nous risquons d'en oublier certains. Que tous (toutes) sachent bien que ce rapport n'aurait jamais vu le jour sans l'aide de toute l'équipe.
Il reste encore du « travail » à réaliser en 2025 et 2026 – on compte sur vous tous.

Rapport de relevés du bâti du
Couvent de Carol
commune de Baulou (Ariège)

par Jean-Paul Calvet

En collaboration avec :

*La Société d'Histoire de Revel Saint-Ferréol (S.H.R.S.F.)
La Société d'Histoire et d'Archéologie de Sorèze (S.H.A.S.)
Le Groupe Spéléologique de Foix (G.S.F.)
La Mairie et les habitants de Baulou (Ariège)*

*Avec l'autorisation du Service Régional de l'Archéologie région Occitanie
DIRECTION RÉGIONALE des AFFAIRES CULTURELLES*

- 2024 -

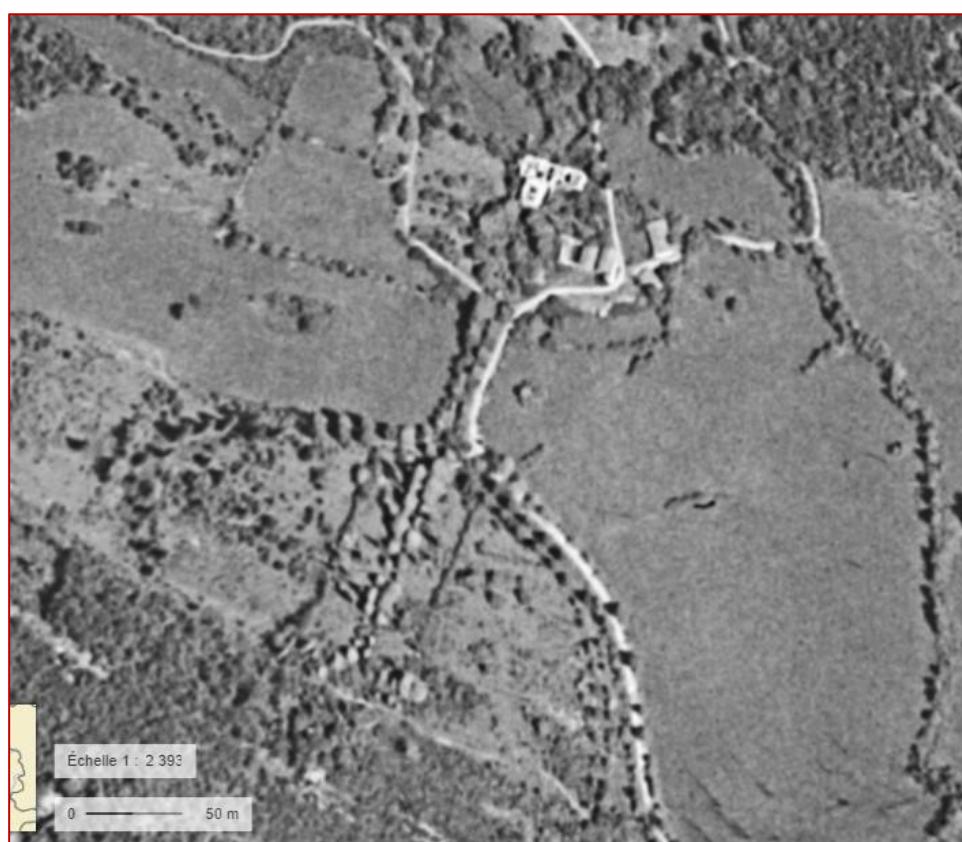
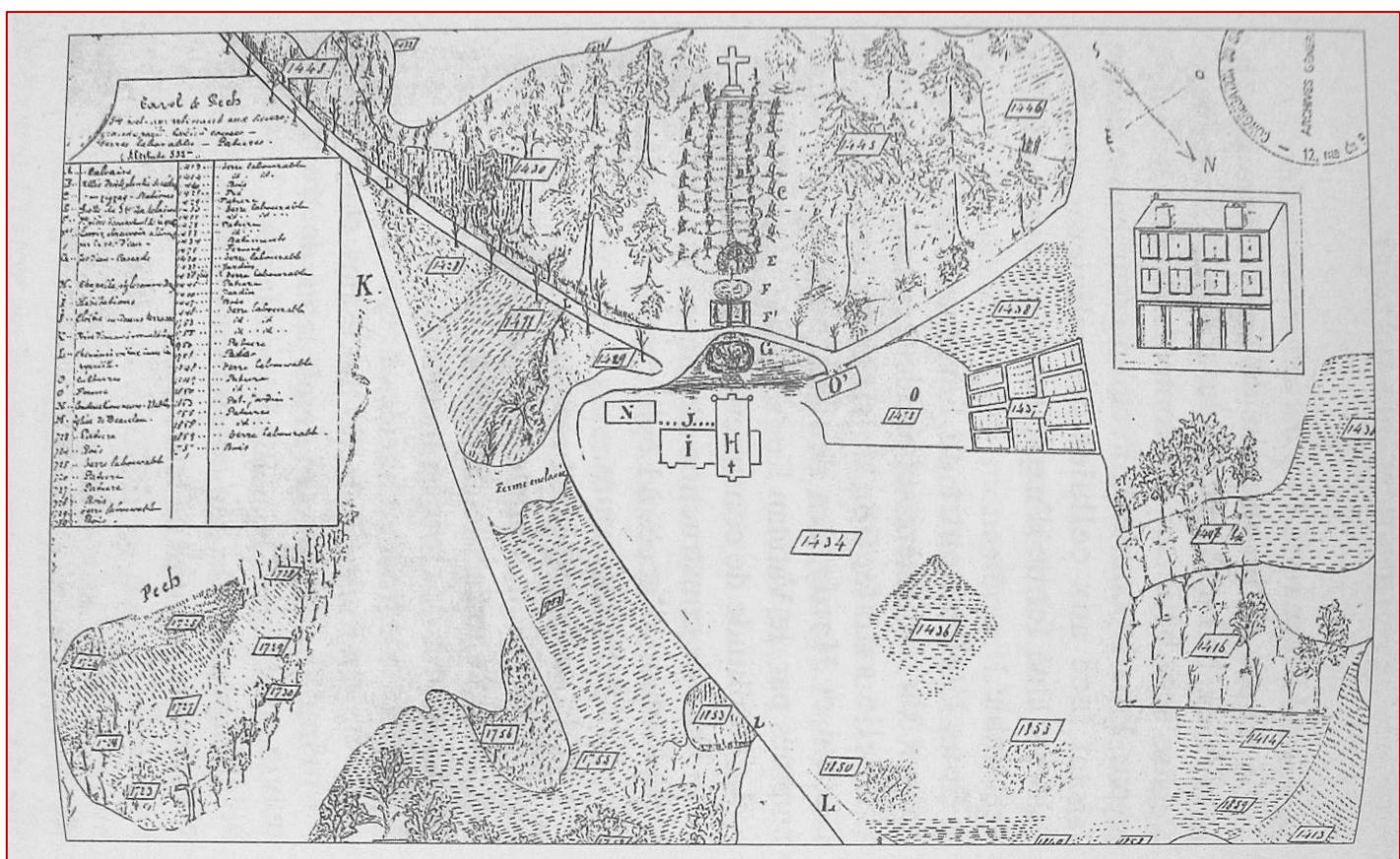


Photo aérienne des années 1950 et ci-dessus plan simplifié du couvent de Carol (Archives Spiritaines fin XIX^e - début XX^e s.)

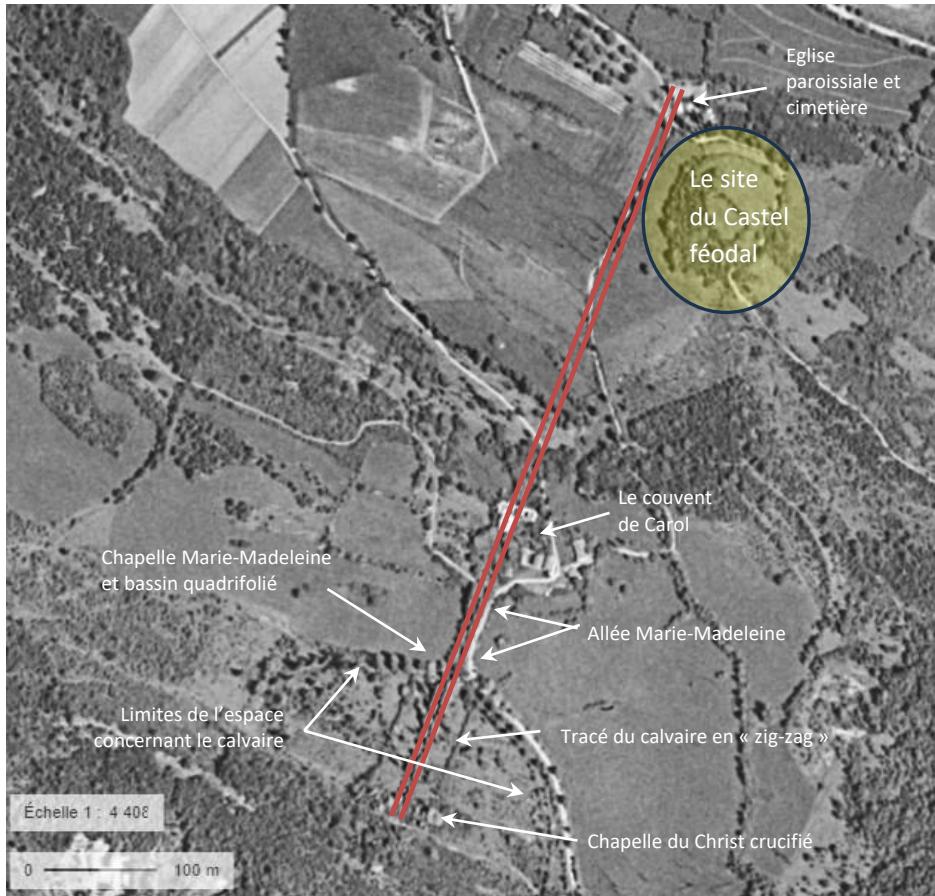


Photo aérienne I.G.N. datant de 1950 (six ans avant la destruction par dynamitage) on distingue l'église et les bâtiments conventuels ainsi que les locaux annexes agricoles.

Le tracé dans sa partie méridionale est aussi intéressant à visualiser. On notera près du cimetière communal le site du Castel qui fait l'objet cette année (2024) d'un autre dossier de relevé du bâti auprès de la DRAC Occitanie.

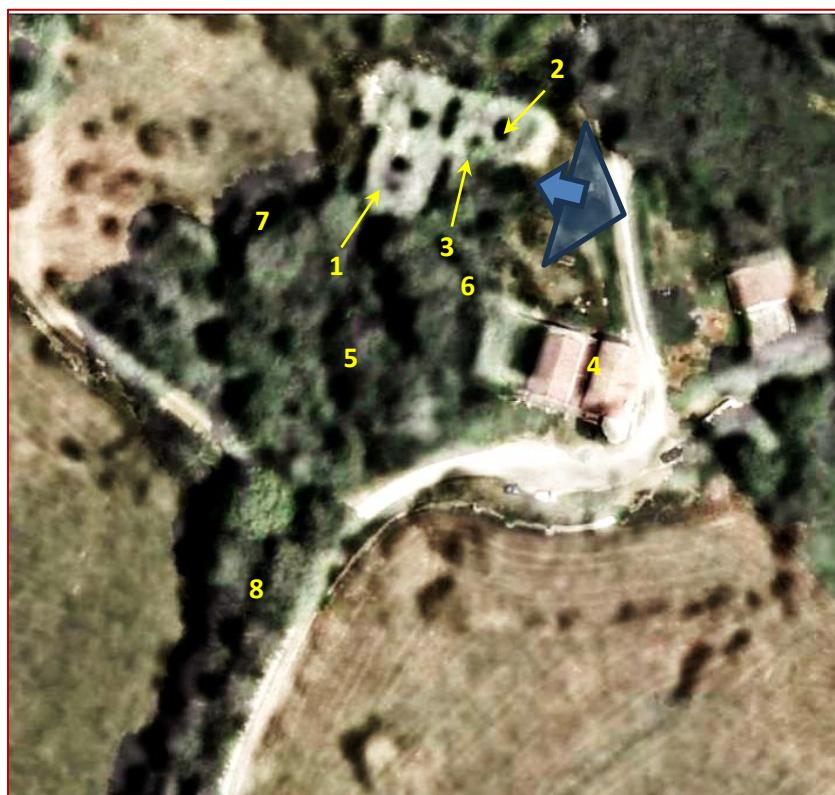
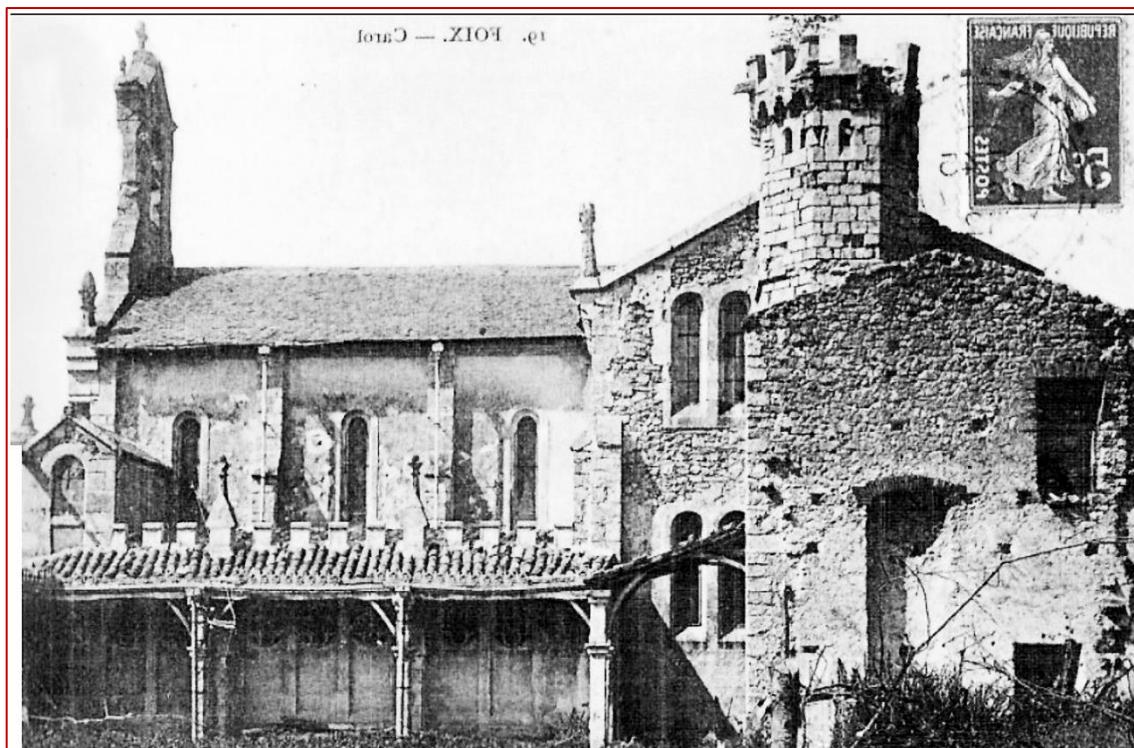
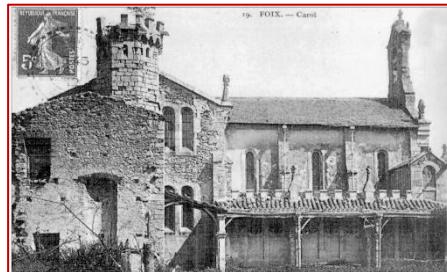
On notera l'alignement des structures selon un axe strictement rectiligne allant de l'église paroissiale actuelle dédiée à Saint-Madeleine (et son cimetière) et le couvent de Carol jusqu'au point terminal du calvaire (la « Chapelle du Christ crucifié »).



1. Le couvent et l'allée Marie-Madeleine
2. Le calvaire et la chapelle du Christ crucifié
3. 3. Fontaine de « la Serpe »

Une première mise au point !

L'édition de cette carte postale comporte une erreur. Elle a été imprimée à l'envers.
Nous restituons ci-dessous le visuel tel qu'il aurait dû être présenté ...
La photo aérienne en bas de page montre l'angle de prise de vue de cette photo.



Détail de la photo aérienne I.G.N. datant de 1950 (six ans avant la destruction par dynamitage) on distingue l'église (1), les bâtiments conventuels (2), la tour hexagonale crénelée (3), ainsi que les locaux annexes agricoles qui seuls ont conservé en partie leur toit (4).

La vue zénithale de l'église démontre l'état de délabrement des bâtiments ce qui justifiait à notre avis l'impossibilité de pouvoir conserver dans l'état l'église et les bâtiments conventuels.

Restait donc à faire une carrière de pierres. Ce qui fut fait quelques années plus tard (1956 - 1957) avec le dynamitage du site.

On notera sur cette photo le rendu en forme de cœur du « *jardin de Gethsémani* » entièrement arboré :

- (5) - le bassin et la fontaine
- (6) - le promenoir 1 (PROM 1)
- (7) - le promenoir 2 (PROM 2)
- (8) - l'allée Marie-Madeleine.

Des monographies ont déjà été écrites (cf. bibliographie en fin de dossier) mais un développement historiographique est encore à faire complémentant ainsi ce qui a déjà été écrit. De nombreuses mises au point seront ainsi réalisées.



**Direction régionale
des affaires culturelles**

Arrêté n° 76-2024-0417 du 15 avril 2024

portant autorisation de prospection diachronique.

Le Préfet de région
Officier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'ordre national du Mérite ;

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu Vu l'arrêté préfectoral n° R76-2023-03-03-00024 du 3 mars 2023 portant délégation de signature à M. Michel ROUSSEL, Directeur régional des affaires culturelles ;

Vu l'arrêté modificatif n°76-2023-03-21-00003 du 21 novembre 2023 portant subdélégation de signature aux agents de la Direction régionale des affaires culturelles (compétences régionales et ordonnancement secondaire) ;

Vu le dossier, enregistré sous le n° PGR762024000002, de demande d'opération archéologique arrivé le 19 décembre 2023 ;

ARRÊTE

Article 1 - Monsieur Jean-Paul CALVET est autorisé, en qualité de responsable scientifique, à conduire une opération de prospection diachronique à partir de la date de notification du présent arrêté jusqu'au 31 décembre 2024, sise en :

RÉGION : OCCITANIE
• DEPARTEMENT : ARIEGE
COMMUNE : BAULOU
Cadastral : Section : A, Parcell(s) : 1177, 1181, 1190, 1310

Intitulé de l'opération : Couvent de Carol PI 2024.

Programme de recherche : Axe 14. Archéologie des périodes moderne et contemporaine.

Code de l'opération : **14 12376**

Article 2 - prescriptions générales

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent et conformément aux prescriptions imposées pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

Le responsable scientifique de l'opération informe régulièrement le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signale immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier. Il revient au préfet de région de statuer sur les mesures définitives à prendre à l'égard des découvertes.

À la fin de l'année civile, le responsable scientifique de l'opération adresse au conservateur régional de l'archéologie, en triple exemplaire papier plus un exemplaire au format pdf, un rapport accompagné des plans et coupes précis des structures découvertes et des photographies nécessaires à la compréhension du texte. L'inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli est annexé au rapport d'opération. Il signale les objets d'importance notable. Il indique les études complémentaires envisagées et, le cas échéant, le délai prévu pour la publication.

Article 3 - destination du matériel archéologique découvert

Le responsable prend les dispositions nécessaires à la sécurité des objets mobiliers. Le mobilier archéologique est mis en état pour étude, classé, marqué et inventorié. Son conditionnement est adapté par type de matériaux

et organisé en fonction des unités d'enregistrement. Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération sont fixés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

Article 4 - versement des archives de fouilles

L'intégralité des archives accompagnée d'une notice explicitant son mode de classement et de conditionnement et fournissant la liste des codes utilisés avec leur signification, fait l'objet de la part du responsable de l'opération d'un versement unique. Ce versement est détaillé sur un bordereau récapitulatif établi par le responsable de l'opération, dont le visa par le préfet de région vaut acceptation et décharge. Le lieu de conservation est désigné par le préfet de région.

Article 5 - Mouvements et prélèvements sur les objets

Pendant la durée d'étude du mobilier archéologique (maximum 5 ans) l'État est responsable de la sécurité des biens et de la réalisation des opérations d'étude scientifique nécessaires dans l'intérêt public de la recherche archéologique. Ainsi, tout mouvement des collections à des fins d'étude, d'expertise ou d'analyse, doit faire l'objet d'un accord préalable du Conservateur régional de l'archéologie. La demande a lui adresser à l'adresse sra.drac.occitanie@culture.gouv.fr, doit être accompagnée d'un inventaire des pièces concernées par ce déplacement et indiquer la durée du mouvement.

Par ailleurs, si ce transfert temporaire pour étude ou analyse induit une sortie du mobilier hors du territoire national, le responsable de l'opération doit adresser une demande spécifique d'autorisation au Conservateur régional de l'archéologie (à l'adresse sra.drac.occitanie@culture.gouv.fr, formulaire Cerfa n°02-0083, <https://www.culture.gouv.fr/Media/Thematiques/Circulation-des-biens-culturels/Files/Informations-pratiques-procedures-d-exportation/Formulaire-de-demande-d-autorisation-de-sortie-temporaire-AST-d-un-bien-culturel-Cerfa-n-02-0083>).

Toute analyse impliquant la destruction partielle ou complète de restes humains ou animaux (prélèvement, forage, découpe) ou leur irradiation devra impérativement faire l'objet au préalable d'une demande d'autorisation spécifique au Conservateur régional de l'archéologie.

Article 6 - prescriptions particulières

Aucune

Article 7 - Le directeur régional des affaires culturelles, est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Monsieur Jean-Paul CALVET.

Fait à Toulouse, le 15 avril 2024

Pour le Préfet de la région Occitanie,
et par délégation,
Pour le Directeur régional des affaires culturelles,
et par subdélégation
Le conservateur régional de l'archéologie


Léopold MAUREL

Autorisation du (des) propriétaire(s)

Je soussigné,

Nom et prénom : Mme Nathalie Esquirol (maire de Baulou)

Adresse : Mairie de Baulou

Courriel : communedebaulou@orange.fr Téléphone : 05 61 65 61 34

propriétaire du site de du Monastère de Carol (propriété de la commune !)

Département : ARIEGE

Commune : Baulou

Adresse : mairie de Baulou

Cadastre (année, sections et parcelles) :

autorise le (la) responsable scientifique

Nom et prénom : Calvet Jean Paul

Adresse : 14 chemin d'En Teste

Courriel : j.calvet81@free.fr Téléphone : 06 86 42 06 47

Fonction : responsable archéologie de la Société d'Histoire de Revel Saint-Ferréol

Organisme de rattachement : BEN (bénévole) SRA Occitanie

à effectuer l'opération archéologique suivante

Nom de l'opération : Couvent de Carol

Nature de l'opération : relevé du bâti et didactique

Dates de la campagne : juillet-aout 2024

Je souhaite que les biens archéologiques mobiliers susceptibles d'être mis au jour lors de

l'opération archéologique soient déposés dans une collection publique, après le délai d'étude prévu par les dispositions réglementaires en vigueur. Les modalités de ce dépôt seront fixées par une convention ultérieure. NON RENSEIGNE pas de fouille pas de mobilier ...

J'autorise le ou la responsable d'opération à réaliser, sous le contrôle scientifique du SRA et avec son autorisation, les analyses ou les mouvements de mobilier archéologique nécessaires pour leur étude. NON RENSEIGNE pas de fouille pas de mobilier ...

Date : 10 décembre 2023

Signature :

LE MAIRE,
ESQUIROL NATHALIE



Fiche signalétique

Situation du site

Site n° : non encore inventorié et numéroté

Département : Ariège

Commune : Baulou

Lieu-dit : près du lieu-dit « le Carol »

Cadastre : année 2011 /

Section(s) et parcelle(s) : section OA feuille 5 parcelles 1177 - 1181 - 1190 - 1309 - 1310

Coordonnées LAMBERT III - zone SUD

Abscisse : Ax : 580,500

Ordonnée : Ay : 6213,20

Altitude : 507 m

Propriétaire du terrain : la Mairie de Baulou

Opération archéologique

Programme : Axe 8 / Édifices du culte chrétien depuis la fin de l'Antiquité

Axe 14 / Archéologie des périodes moderne et contemporaine

Intitulé de l'opération : Couvent de Carol PI 2024

Arrêté préfectoral (région Occitanie) du 15 avril 2024

Code opération : 14 12376 / PGR762024000002 (demande du 19 décembre 2023)

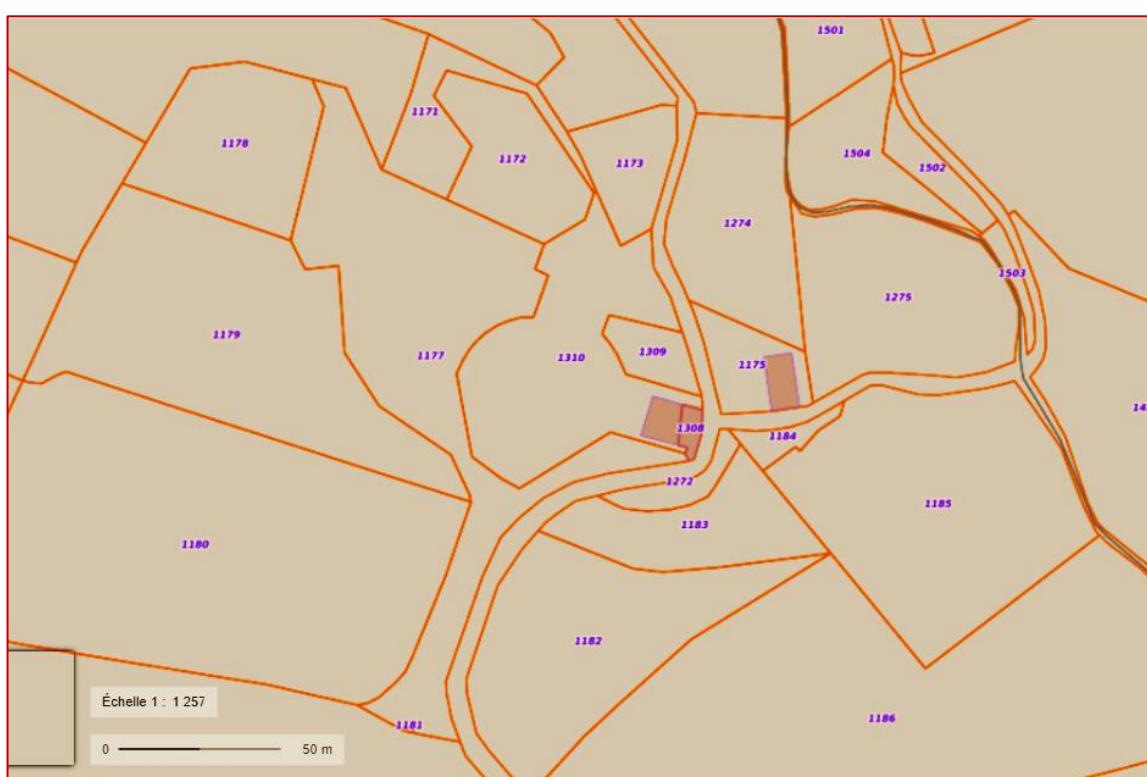
valable du 16 avril 2024 au 31 décembre 2024

Titulaire de l'opération - direction scientifique : Jean-Paul Calvet

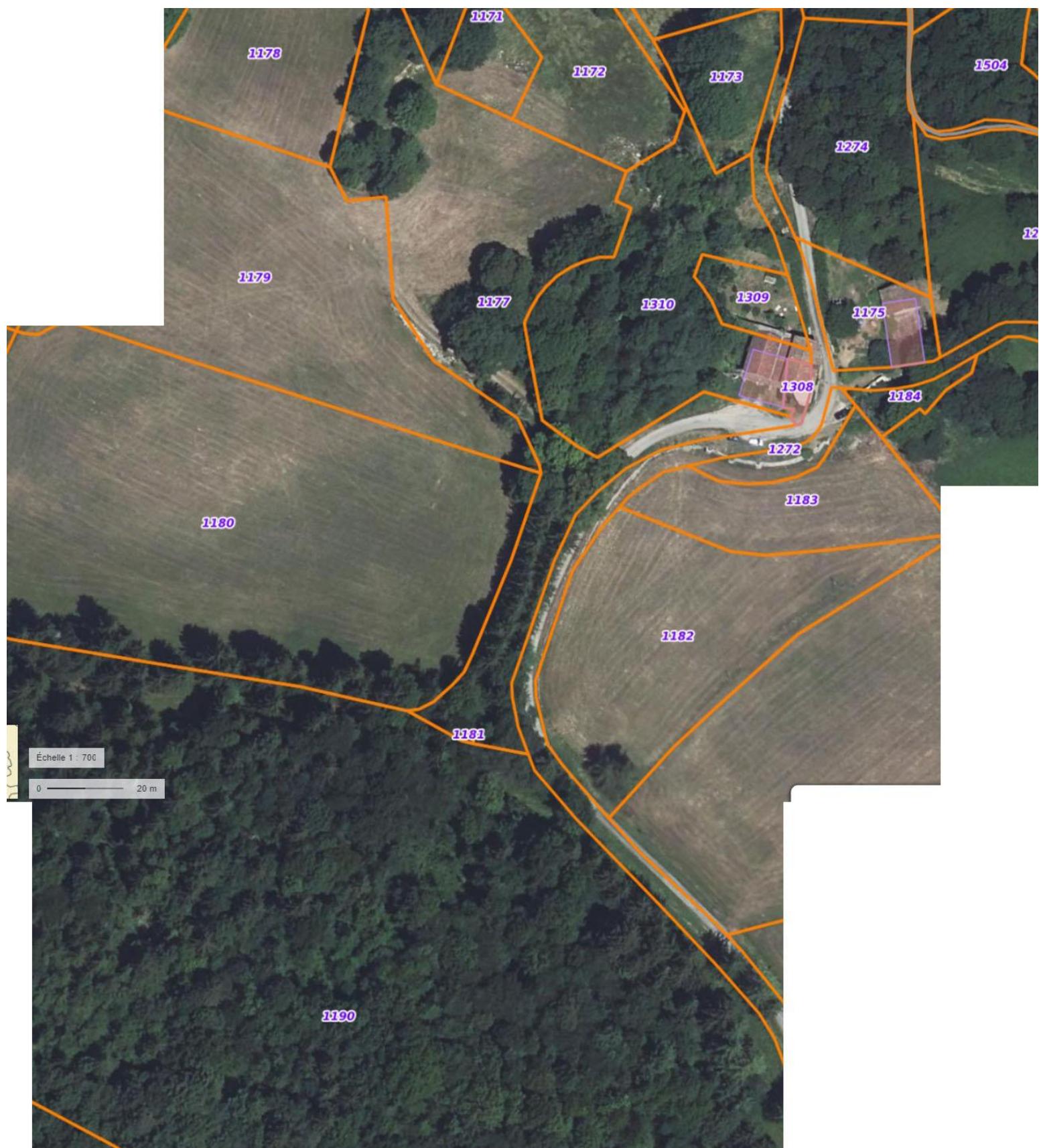
Organisme de rattachement : BEN - Société d'Histoire de Revel Saint-Ferréol,

Société d'Histoire et d'Archéologie de Sorèze et Groupe Spéléologique de Foix

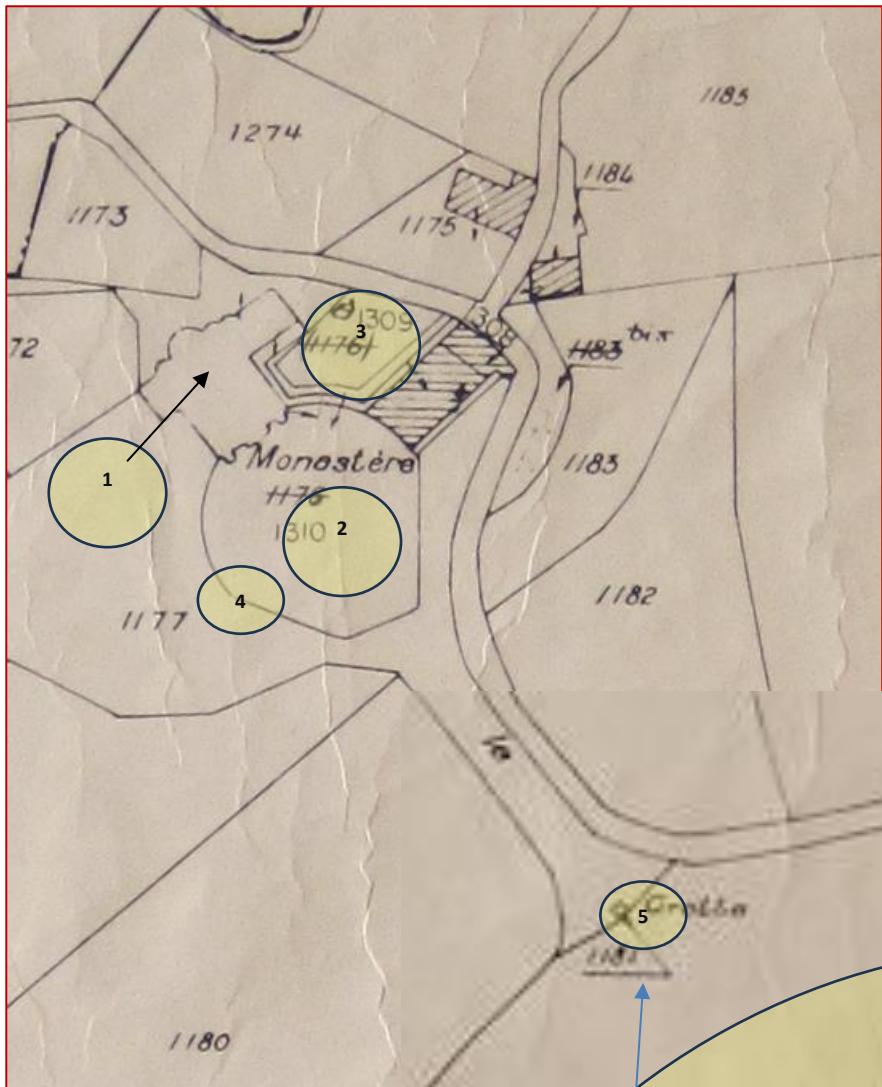
Raisons de l'opération et objectifs : enregistrement des entités architecturales comme site archéologique avec objectifs de protection, éventuellement - valorisation. Inscription à la carte archéologique de l'Ariège



Le parcellaire cadastral actuel du site section OA feuille 5 parcelles 1177 - 1181 - 1190 - 1309 - 1310



Découpage des parcelles cadastrales sur photo aérienne « Géoportail ».



Plan cadastral de Baulou révisé pour 1939 édition à jour pour 1986 (ce qui explique que le contour des structures ecclésiales et conventuelles sont en grisé clair non hachuré cf. rond 1).

La parcelle 1310 – cf. 2 (ancienne 1176 démontre bien le graphisme en forme de cœur, la parcelle 1309 – cf. 3 (ancienne 1176) correspond à l'actuel jardin privatif. La tuilerie n'existe plus (elle devait se situer au point 4) ! En 1181 est notifiée la chapelle de Marie-Madeleine (grotte – cf. 5).

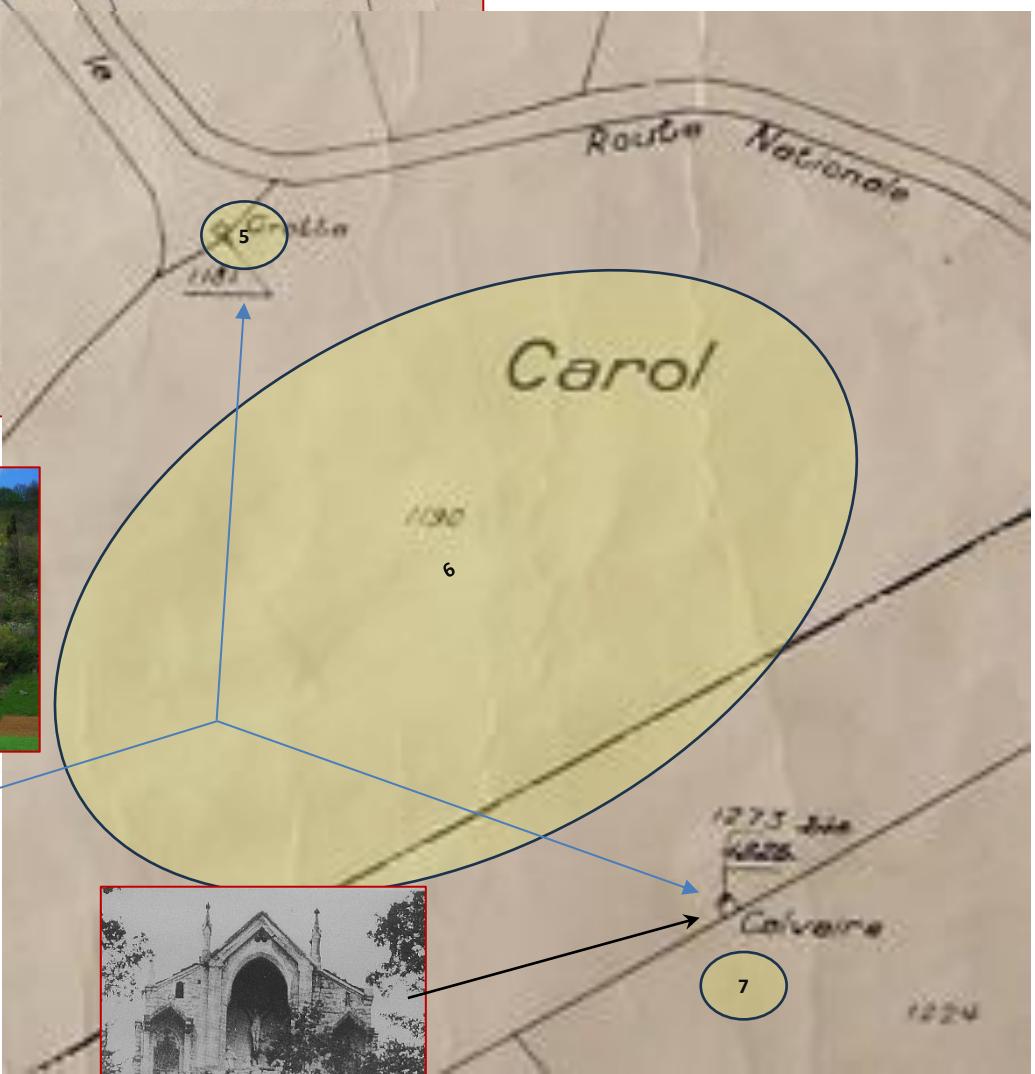
Plus au sud est localisée la chapelle « *du Christ crucifié* » (mentionné « *Calvaire* » parcelle 1273 – cf. 7) située en haut du calvaire (parcelle 1190). Cette dernière partie contenait un « *Chemin de Croix* » de grande qualité dont la plupart des figurines en bronze ont été déménagées et sont actuellement visibles au calvaire de « *La Reynaude* » près du Mas d'Azil. Il existe aussi semble-t-il tout un système hydraulique composé de grands réservoirs qui restent à relever et étudier en liaison certainement avec l'alimentation en eau des fontaines et bâtiments

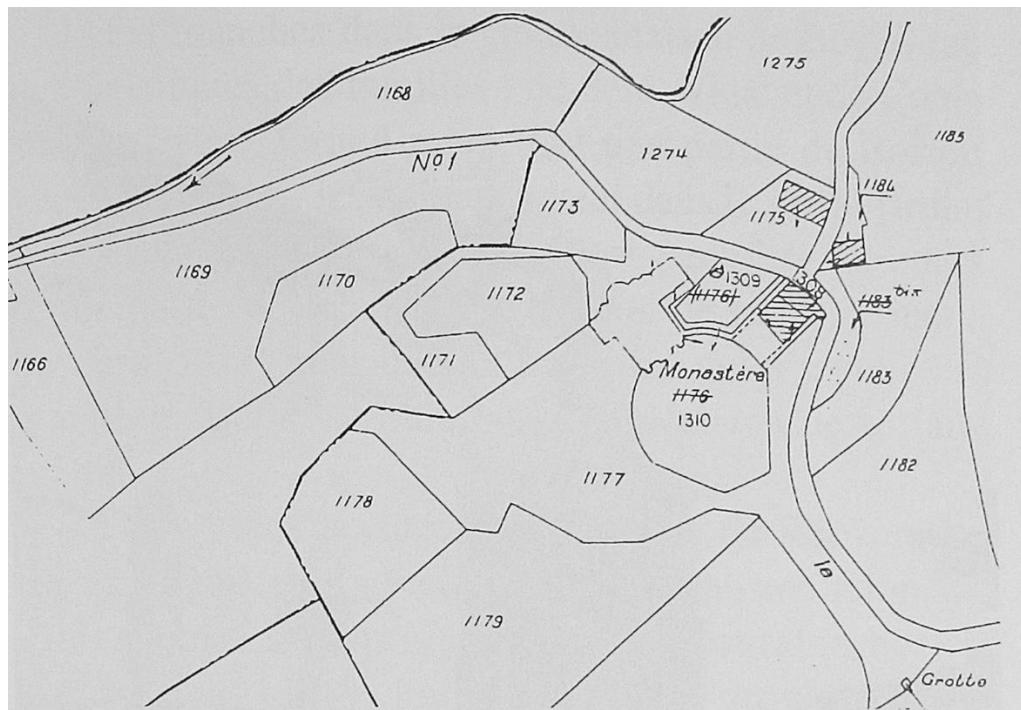


Calvaire de « La Raynaude »



Schéma du calvaire de Carol (cf. archives Spiritaines). On note en bas la figuration de la grotte de Marie-Madeleine et du bassin quadrifolié.





Emplacement du monastère

NOMS, PRÉNOMS, PROFESSIONS ET DEMEURES des Propriétaires et Usagers.	ANNÉE de la dona- tion.	INDICATION			CONTENANCE IMPOSABLE.		REVENU	
		de la Section.	du N. du plan.	DES CANTONS OU LIEUX DITS.	de la nature de la propriété.	par parcelle.	TOTAL	CLASSE.
Montaud (C.)	1166	12	1082	L'ab.	L'ab.	1. 51. 50	37.51.47	0
Celery			1083	à quinze	Soc. O	1. 18. 50	39.58.61	1
			1084	L'as	Satard	38.60		2
			1178	Passouttelet	is	01.99		3
COMA Jean bonaventure architecte de l'Ariège			1179	L'abat	Bois	2. 15. 30	45	11.87
			1180	Pradet	Bois	1. 96. 50		8.69
			1181	Pradet	Satard	09.10		40
			1182	L'as	Pré	2. 66. 40	120	112.67
			1183	L'as	Satard	04.50		80
			1184	Montskau	L'ab.	146.40	34	16.88
			1185	L'as	Satard	03.70		42
			1186	Prad de la fente	Pré	98.50		11.80
			1191	à la pointe	Satard	00.80		01
			1192	L'as	L'ab.	105.40		18.87
			1193	L'as	Satard	23.50		12
			1194	L'abat	is	4.77.50		2.59
			1195	Eycharriagou	L'ab.	48.00	1	" 96

Cadastre archives de l'Ariège

A.D.A. (Archives Départementales de l'Ariège). On note les noms (rayés) des anciens propriétaires : Famille de Montaud (seigneur à Cadarçet), Celery propriétaire à Foix puis « COMA Jean bonaventure architecte de ... l'Ariège »

Contexte géologique

(cf. carte géologique du BRGM n° 1075 N – Foix et notice explicative)
<http://ficheinfo.terre.brgm.fr/Notices/1075N.pdf>

Le couvent de Carol se situe dans un contexte géologique très complexe au point de jonction de plusieurs faciès géologiques (du secondaire marin et du tertiaire lacustre) et sur des zones fortement tectonisées.

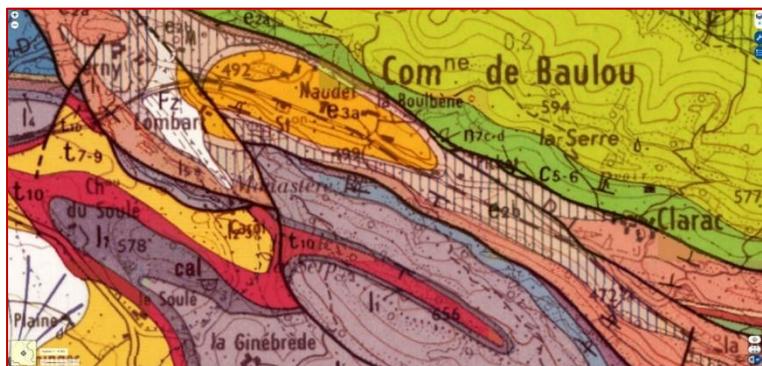
On y note des marnes irisées du Keuper (trias supérieur - « t 7-9 ») qui correspondent globalement aux allées Marie-Madeleine et aux champs environnants (il s'agit de sols imperméables). Vers le calvaire et « la chapelle du Christ crucifié » nous sommes dans des marnes vertes et des calcaires marneux (« t 10 ») puis Hettangien inférieur avec des calcaires compacts (« l1 ») et enfin les brèches dolomitiques de l'Hettangien supérieur et du Sinémurien inférieur qui correspondent à des dissolutions d'évaporites (« l2-3 »).

Les faciès concernés par une ancienne exploitation d'argile précédent la mise en place du couvent (« la tuilerie de Carol ») concernent plusieurs étages géologiques :

- « l5-8 » Pliensbachien et Toarcien avec des calcaires oolithiques ferrugineux, marnes et calcaires gréseux
- « l4 » avec les calcaires rubanés du Lotharingien et des calcaires oolithiques au sommet
- « l2-3 » on retrouve les brèches dolomitiques de l'Hettangien supérieur et du Sinémurien inférieur qui correspondent à des dissolutions d'évaporites.

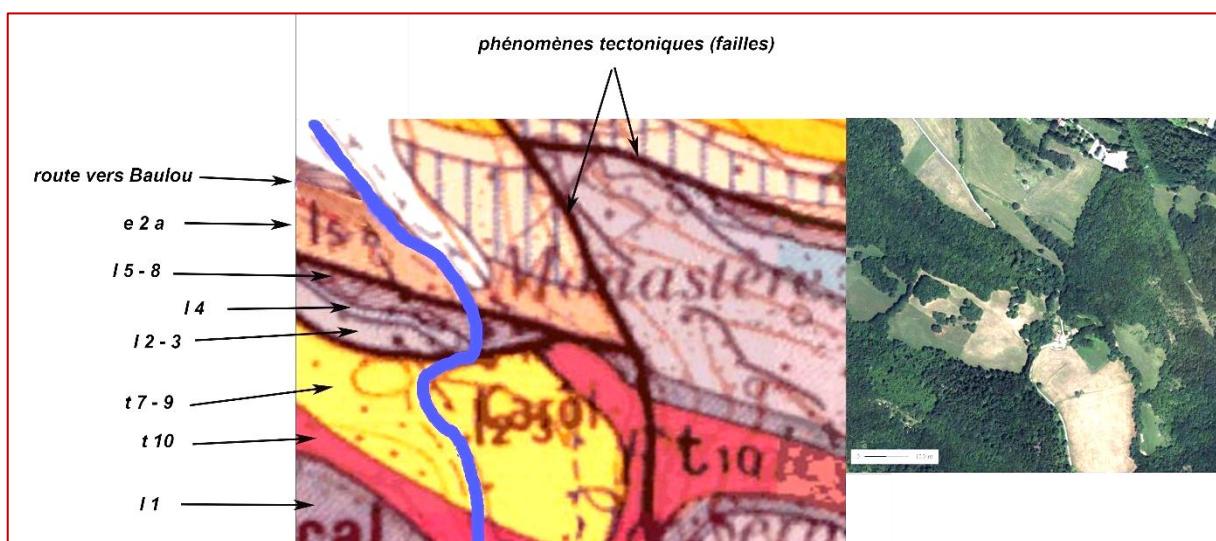
Le Thanétien inférieur (calcaires à milioles - « e2a ») est représenté dans les synclinaux complexes fortement tectonisés de Baulou. Ce faciès constitue aussi la remarquable crête calcaire (lacustre) du Plantaurel ; nous aurions donc à Baulou, près du Carol, une écaille détachée du Plantaurel. Cette roche se retrouve au nord des bâtiments conventuels.

Situation des niveaux géologiques



Détail de la carte géologique du BRGM n° 1075 N - Foix et notice explicative).

Ci-dessous agrandissement de la carte et mise en parallèle de la photo aérienne



Introduction

Le monastère (couvent) et son domaine foncier appartiennent à la Commune de Baulou depuis environ deux ans, à l'exclusion d'une partie des bâtiments adossés au cloître (partie distale orientale), qui sont une propriété privée à destination d'habitat (parcelle 1308 - bâtiments et 1309 - le jardin).

Conçu par le Père Jésuite Louis de Coma (vers 1860), cet ensemble est construit au XIX^{ème} siècle (de 1860 à 1890 environ) sous la maîtrise d'œuvre de son frère, l'architecte Ferdinand de Coma. Deux à trois décennies de travaux seront nécessaires pour en établir les principaux éléments.

Le lieu actuellement, qui doit son nom au ruisseau le « *Carol*¹ », comprend les vestiges du « *monastère-couvent* » après sa destruction engagée à partir de la fin de l'année 1956 (destruction par dynamitage en décembre 1956) et au début de l'année 1957².

Le complexe patrimonial et architectural que nous diviserons en plusieurs entités architecturales et archéologiques par commodité d'analyse du bâti comprend :

1. Une crypte artificielle en partie, dite du « *Christ de Gethsémani* », aménagée dans les galeries souterraines creusées par l'homme dans le cadre d'une activité d'extraction antérieure au monastère (argile - certainement XVIII^e et XIX^e siècles).
2. Une grotte artificielle, dite « *Grotte de Marie-Madeleine* », avec un bassin quadrifolié et son système de pont en croix.
3. Une allée (que nous appellerons « *l'allée Marie-Madeleine* ») certainement dotée d'un système complexe de bassins et d'une circulation hydraulique à définir et analyser.
4. Un linéaire bâti d'arcatures, l'ancien cloître, flanqué d'une tour octogonale en limite Est et d'une sorte de tour / arc triomphal à l'extrémité ouest.
5. Un corps d'habitation attenant à la tour (3 étages + comble).
6. Deux granges attenantes au cloître.
7. Une chapelle, vestige de la « *via Crucis* » avec les vestiges d'un calvaire imposant (qui n'existe plus mais a été déménagé près du Mas d'Azil sur le site de « *Notre-Dame de la Renaude* »). Des réservoirs d'eau sont aussi présents
8. Des ruines de murs de soutènement et dépôts lapidaires sous une végétation assez dense (ancienne église)
9. Un « *cromlech* » (moderne !) constitué de plus d'une centaine de pierres dressées soulignant deux rampes d'accès montantes.
10. Une fontaine à la belle architecture formée d'un bassin - d'un cœur bâti sur quatre pieds (plusieurs mètres de hauteur) ; de plusieurs cascadelles ; à la base se trouve un « *monstre marin* » qui déverse les eaux dans un bassin en forme de cœur.
11. Divers éléments / des puits de lumières sont bâtis pour éclairer la crypte sépulcrale.
 - Deux plans inclinés (rampes d'accès) montent vers les vestiges d'une église avec ses bâtiments conventuels.
 - Deux promenoirs entourent l'ensemble.
12. Un complexe hydraulique qui emmène de l'eau depuis la fontaine de « *la Serp* » jusqu'à « *l'ensemble conventuel* » et qui reste à analyser et étudier ; on appellera ici qu'il y a certainement un système secondaire d'alimentation en eau près du calvaire (« *Via Crucis* »).

Notre intervention

Nous étions déjà engagés avec le relevé du castrum / « castel » de Baulou (deuxième autorisation demandée pour 2024), et lors de la demande d'autorisation auprès de Mme le Maire de Baulou (Madame Nathalie Esquirol) celle-ci nous informa quelle menait avec son équipe municipale une opération de protection-réhabilitation au Couvent de Carol que nous connaissions déjà de longue date. Elle nous demanda si on pouvait l'aider dans cette démarche ce que nous fîmes avec plaisir. Un second dossier était rapidement engagé.

Une autre demande fut ainsi faite à la DRAC - SRA pour 2024, celle-ci faisant l'objet du présent rapport. Je signalerais ici l'aide efficace de MM. Serge Derramond et Bonnel Didier (maires adjoints) ainsi que les habitants de Baulou qui se sont mobilisés pour défricher les lieux (gros travail).

Trois associations se seront jointes à notre démarche (SHRSF – SHAS – GSF – voir aux remerciements)

1. Du nom d'un ancien « *bayle* » du village : « *Karol* » ?

2. Nous n'effleurerons ici que très superficiellement l'historiographie qui sera développée dans une publication plus tardive (recherches en cours).

Les acquis documentaires et historiographiques avant notre intervention

Afin de ne pas surcharger ce rapport, nous ne mentionnerons que très rapidement les éléments qui nous ont aidé dans notre démarche de relevé du bâti. Tout d'abord, c'est un lot de photographies et anciennes cartes postales qui existent et qui nous donnent une idée assez exacte de la disposition des éléments constitutifs du couvent mais aussi des diverses phases de construction du couvent. On y relève les destructions - réhabilitations - modifications et constructions consécutives entre 1890 et 1930 environ. Une large publication serait nécessaire dans un second temps après une recherche plus exhaustive des archives et des données historiographiques que l'on pourra retrouver (les recherches sont déjà en cours et sont fructueuses).

D'ores et déjà on peut citer deux publications qui ont été éditées où des informations importantes historiques sont présentées. Par contre, parfois, nous avons sur ces publications des démarches plus ou moins ésotériques et sans fondement vraiment objectif ; nous émettrons donc certaines réserves sur certains points.

Si la relation avec le curé de Rennes le Château (abbé Saunière) semble évidente, les analyses de renvoi sur l'Ankh égyptien³ paraissent peu plausibles ainsi que celle sur l'évocation de la couronne d'épines figurée par le « cromlech » qui semble aussi discutable ; mais nous resterons circonspects dans notre démarche.

Nous nous proposons dans ce rapport de rester uniquement et tout simplement dans le cadre du relevé du bâti avec apport de nos analyses suite à ces relevés et en faisant abstraction pour le moment des développements historiographiques réalisés dans les précédentes publications et par nos propres recherches ainsi que de certaines assertions qui nous semblent pour certaines fantaisistes.

Quelques pistes bibliographiques

1. Pistes biblio (ouvrages déjà publiés concernant le couvent) :

« *Le monastère dynamité : Histoire du Carol, près Baulou. La vie du révérend père de Coma* » par Monique Dumas et Jacques-François Réglat. Édition La Truelle - Moulis (Ariège), 152 pp., 1995.

« *Rennes-le-Château e il mistero dell'abbazia di Carol - Bérenger Saunière e Louis de Coma : due enigmi paralleli* » par Roberto Volterri et Alessandro Piana, édition « SUCARDO Edizioni » (Italie), 2005, 158 pp.

2. A.D.H.G. fonds photographique Labouche (Cartes postales).

- L'Ariège. 1163. Monastère de Baulou, près Foix. - Toulouse : phototypie Labouche frères, [entre 1905 et 1918], tampon d'édition du 1^{er} septembre 1917. - Carte postale
- L'Ariège. 1638. Beaulon [Baulou], près Foix : monastère de Carol : vue d'ensemble (pèlerinages). - Toulouse : phototypie Labouche frères, [entre 1905 et 1937]. - Carte postale
- L'Ariège. 1639. Beaulon [Baulou], près Foix : monastère de Carol : le calvaire (pèlerinages). - Toulouse : phototypie Labouche frères, [entre 1905 et 1937], tampon d'édition du 14 août 1919. - Carte postale
- L'Ariège. 1640. Beaulon [Baulou], près Foix : monastère de Carol : grotte Ste-Madeleine. - Toulouse : phototypie Labouche frères, [entre 1905 et 1937], tampon d'édition du 11 juin 1920. - Carte postale

3. Congrégation du Saint Esprit - Archives Générales (4 cotes 2G39 / 1b5 à 1b8)

Adresse : 12 rue du Père Mazurié, 94550 Chevilly-Larue (France). Archives non exploitées à ce jour.

Contacts avec l'archiviste M. Martin Dejonge.

Nous sommes en train de détailler et étudier ces archives semble-t-il très prometteuses ...

2G39.1b5 CORRESPONDANCE ET PROJETS - 1882 - 1886 (Création/Production)

- Lettres du P. DE COMA proposant l'œuvre dite de GETHSEMANI en faveur des agonisants, à Carol de Bauron (Ariège), 06.08.1881, 22.12.1882, description des immeubles 16.08.1882, notes pour la fondation de Gethsémani, offre d'une fondation charitable faite par De COMA (04.01, 08.08, 10.09.1883). Lettres de L. De COMA (14.02.1884, note du 10.03.1884, 04.08, 12.09, 03.12.1884). Lettre de M. VIDAL (? , 24.11.1884)Acceptation de principe (brouillon du P. BARILLEC (31.07.1884).

- Projet d'acte à dresser (25.01.1885). Projet de donation entre vifs (04.08.1884).
- Convention pour la fondation de Gethsémani (26.04.1885) signée par le P. EMONET et L. De COMA.
- Correspondance de 1885 : De COMA (20, 25.01, 25, 28.03, 15.04, 15, 20.05, 21, 26, 31.07, 07, 23.08), brouillons de réponse P. BARILLEC (27.03, 24.04), évêque de PAMIERS (27.04), Me MAIGNEN (11.08). Procuration pour bail à long terme (projet). Formule d'acte de vente et lettre (projet du P. De COMA, 1.05.1886). Déclaration sur l'acte de vente (sans date). Remarques du P. COLLIN (lettre du 17.02.1885). En terre sainte, la grotte de Gethsémani (Semaine religieuse de Vannes, 2.04.1885).

2G39.1b6

- 1884 - 1885 / 4 photographies de 1885. Note sur l'Œuvre de Gethsémani (La Tuilerie de Soulé, décembre 1884), P. GRIZARD. 2 plans.
- Critique de M. De COMA par le P. DECRESSOL, premier supérieur Spiritain (l'affaire est une vaste escroquerie). Récit des discussions finales.

2G39.1b7

- 1885 - 1887

3. « *L'ankh* » également connue sous les différentes appellations de croix ansée, croix de vie, clé de vie, croix égyptienne, croix du Nil, est un hiéroglyphe représentant le mot « *'nḥ* », qui signifie « *vie* ».

- Lettres de mai à décembre 1885 : P. DECRESSOL (24, 27.05, 02, 08, 14, 18.06, 02, 09.07 (2), 10, 13, 18, 21, 23, 25.08 (2), 02, 15.09, sept., 12, 16, 27.10, 20.11, deux du 20.12), M. De COMA (28.05, sept., oct., 15.10), Veuve CARBONNE (07.06, 29.07), Mairie de Baulou (07.06).
- 1886 : P. DECRESSOL (04, 16.01, 18.02, 01, 09, 25, 31.03, 09.04 + note sur le Soulé, 20.04, 05, 14, 21.05 + note sur l'état financier de M. De COMA, 30.05, 04, 09, 20.06, 10.07, 05.08, 04, 16, 26.09, 15, 21 (2), 26.10, 09, 05, 12.11), évêché de PAMIERS (08, 23.01), M. De COMA (10.01, 15.02, sans date + note du P. DECRESSOL), Mme CARBONNE (09.05), P. HUBERT (23.10), curé de Vic (17.06).
- 1887 : P. DECRESSOL (31.08).
- Lettres dites confidentielles :
- 1885 : M. De COMA (10.12), P. DECRESSOL (05.05, 22.07, 07.08 + note du P. GRASSER, 05, 17.11, 12.12).
- 1886 : P. DECRESSOL (06.02).
- 1887 : M. De COMA (01.01), P. DECRESSOL (02.03).

2G39.1b8

- 1885 - 1901
- Lettre du maire au Préfet (08.08.1885), lettre du P. DECRESSOL au maire (juin 1885) : photocopies à partir des archives de l'Ariège.
- Carrière religieuse de M. De COMA (entre 1844 et 1880).
- Correspondance pour la rétrocession de la propriété : Me FABRE (12.05.1886 avec une déclaration de M. De COMA), M. De COMA (08.07.1886).
- Lettre du P. EMONET (abandon de l'œuvre, 07.10.1886).
- 1886 : Lettres de M. De COMA (12.10, deux du 11.11 + explications DECRESSOL, 14.11, 15.11 + bases d'une séparation, deux attestations du 17.11), Me FABRE (13.11), P. DECRESSOL (13, 16.11 + télégramme), évêque de PAMIERS (13.11).
- 1887 : Mme De CAUVIGNY (?), 12.01), M. De COMA (31.01), évêque de PAMIERS (09.01).
- 1901 : évêché de PAMIERS (23.12).

4. OMNI Architecture

« Ancien monastère Carol - Baulou (09) ». Dossier de présentation par OMNI - Architecture & Patrimoine par Cécilia Férendelès - architecte, 34 pp., 2022.

Analyse des anciens documents photographiques (cartes postales) apportant des éléments pour la compréhension des vestiges actuels.

La plus ancienne carte postale qui est antérieure à 1914 est tout particulièrement évocatrice. On y voit la présence et l'architecture d'un bâtiment sur la gauche « La Tuilerie » avec son annexe voisine.

Concernant le « couvent » dont le projet est lancé dès 1860, la plupart des bâtiments sont élevés, quelques autres éléments seront par la suite ajoutés ou modifiés.

L'état de la route au premier plan est aussi à prendre en considération. On remarque l'étroitesse de la largeur de la voie qui sera par la suite fortement élargie. Les murs de support et de renfort de cette route ne sont pas encore finalisés. Par contre les murs situés au N.NE confortant les levées pour réaliser le tumulus sont en place. On note en particulier la présence de 7 à 8 empilements de pierres avec pierre levée au-devant formant des systèmes pyramidaux qui renforcent le tumulus anthropique réalisé à l'arrière (ce que nous nommerons les rampes d'accès : RLNW et RLSE).



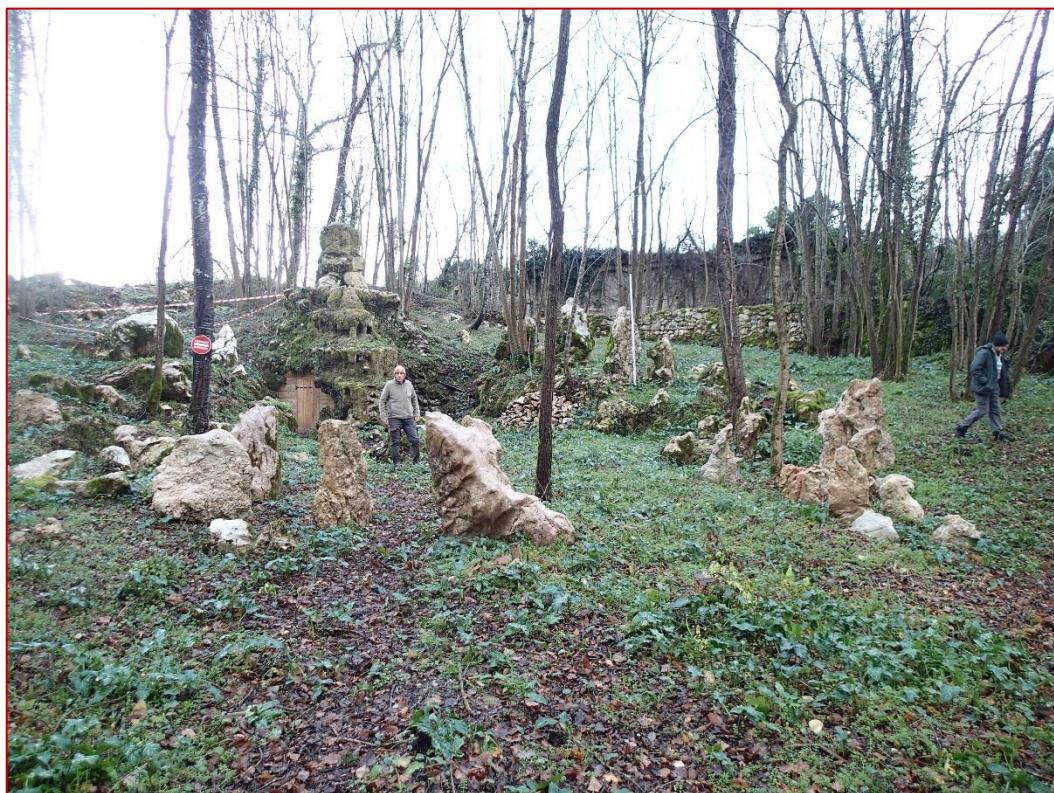
La comparaison avec le réel d'aujourd'hui démontre la notable et considérable transformation du site. La démarche de l'actuelle municipalité qui vient d'acquérir depuis peu de temps la propriété de l'ensemble est précieuse puisqu'il s'agit de sauvegarder, protéger, valoriser ce qui reste de l'ensemble - vestiges d'un passé remarquable et considérable à plusieurs égards.

PANORAMIQUE DU SITE

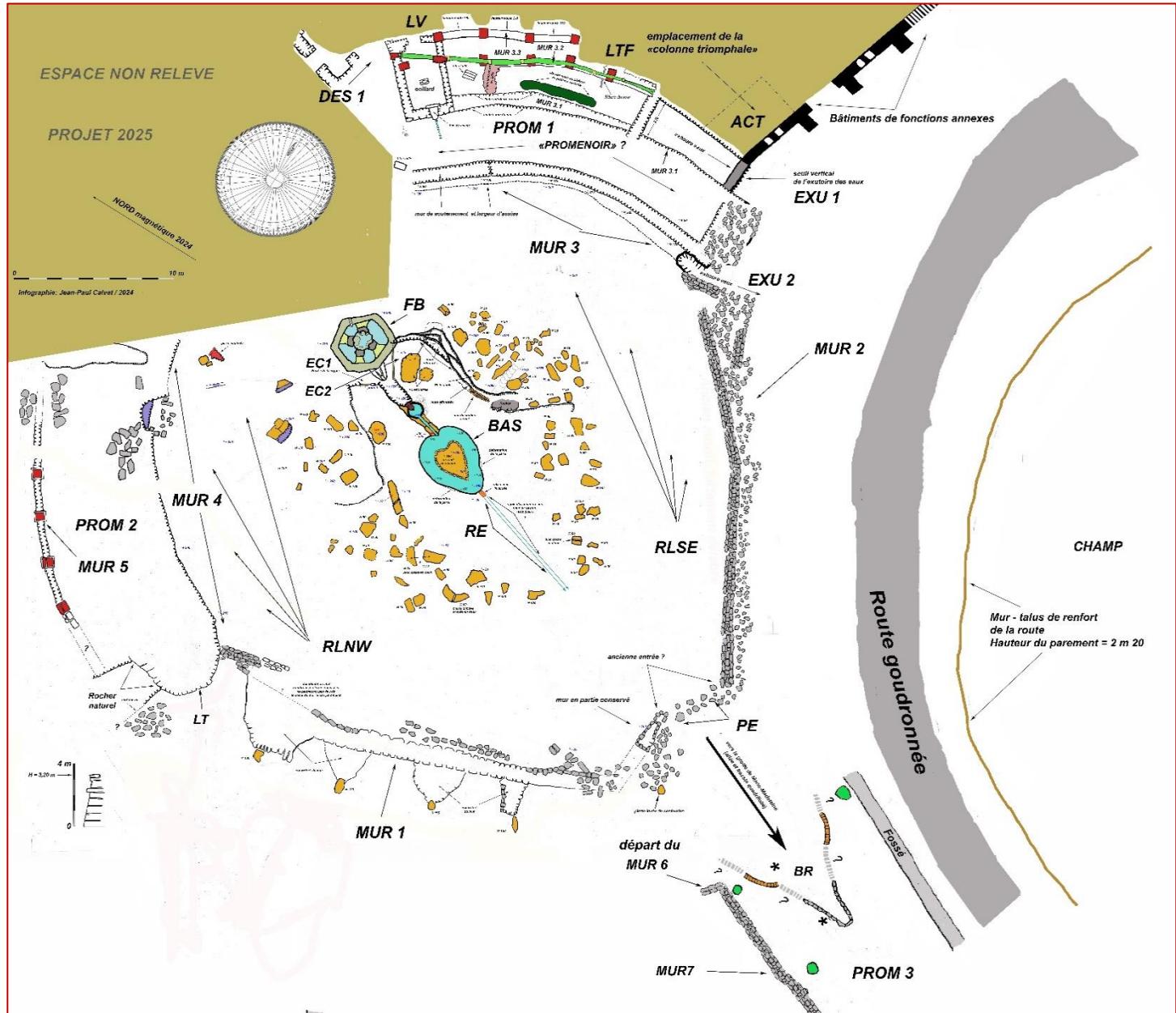


Une importante opération de défrichage a été menée par plus de 40 personnes provenant de diverses associations et de la commune.
En 2022, le site était pratiquement illisible tant la végétation était luxuriante.

PRES DE LA FONTAINE



La fontaine, le bassin, les entrées de la crypte et le « cromlech »



Plan des relevés de 2024 : les codes alphanumériques portés sur le plan correspondent aux entités décrites et analysées dans le présent rapport.

N.B. : les diverses coupes du site seront proposées lorsque tous les relevés auront été réalisés (2026 ?)

Analyse du bâti

Afin de mieux se situer dans la description architecturale des entités archéologiques nous avons donné des noms codés aux divers ensembles (en termes alphanumériques pour la plupart). Ils sont repris en début de paragraphe dans le texte qui suit, vous les retrouverez aussi dans les divers plans proposés pour les localiser. En 2024, nous nous sommes essentiellement intéressés à quelques ensembles architecturaux (jardin dit « *de Gethsémani* » / fontaine-bassins / crypte sépulcrale / allée Marie-Madeleine et grotte Marie-Madeleine) qui seront complétés les années suivantes (2025 et 2026) par le reste des vestiges du site - essentiellement le complexe église - bâtiments conventuels/ le calvaire et ses stations / la chapelle du Christ crucifié / le système hydraulique / l'historiographie y sera développée dans un deuxième temps.

Très rapidement pour le moment (nous attendrons la fin des relevés pour en faire une analyse globale et plus détaillée) nous signalerons qu'il semble que les structures édifiées par le père Coma désignent un parcours initiatique avec une didactique monumentale déroulant la passion du Christ - depuis la grotte de Gethsémani (à Jérusalem près du Mont des Oliviers) où il reçoit le « *baiser de Judas* » avec sa prise de corps pour le déroulement du calvaire et sa crucifixion. La présence de Marie-Madeleine dans ce parcours est aussi démonstrative. La présence des sépulcres dans la grotte rappelle peut-être aussi les premières catacombes romaines ou introduit la notion du Christ inhumé dans le « *Saint-Sépulcre* ⁴ » puis par la suite ressuscité. Le « monstre marin » précédent le bassin pourrait être assimilé au « *mythe de Jonas* »

1. Entité archéologique « Grotte et jardin de Gethsémani »

MUR. Les « murs périphériques »

Nous dénommons ainsi les 4 murs : MUR 1 - MUR 2 - MUR 3 (et 3.1 / 3.2/ 3.3) - MUR 4 qui délimitent l'espace central formé par la crypte sépulcrale souterraine (CS), le système de la « *fontaine - bassin* » (FB) - le déversoir et deuxième bassin (BA) - l'entité du « *cromlech* ⁵ » qui constitue un ensemble de 100 pierres levées (dressées), la rigole d'évacuation (RE) qui se poursuit vers l'ensemble « *Marie-Madeleine* ».

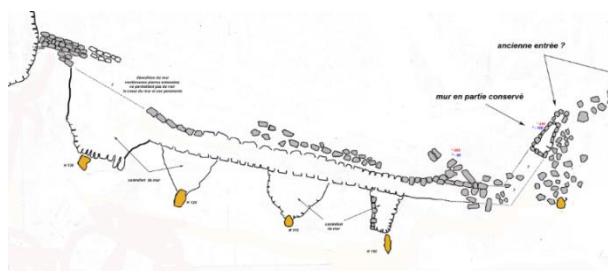
Cette entité nous l'appelons « *la grotte et le jardin de Gethsémani* » selon l'analyse du parcours évocateur et initiatique que nous pensons dérouler.

Cet espace (de 50 m environ de diamètre) dessine de façon flagrante la forme d'un cœur, forme que l'on retrouve dans plusieurs autres structures internes à cet espace (le centre du cœur est occupé par un bassin qui est une retenue d'eau avec îlot central aussi en forme de double cœur ⁶).

Les murs 1 et 2 (code MUR 1 - MUR 2)

MUR 1

Le MUR 1 (30 m de longueur) délimite la partie Est de « *la grotte et du jardin de Gethsémani* ». Il s'agit d'un mur très délabré (pierres sèches) qui semble-t-il devait être parementé en partie à l'origine ⁷. Il s'appuie en sa partie nord sur un très beau mur en appareil moyen au profil soigné (LT et MUR 4). Dans sa partie sud il se termine sur un muret assez bien conservé avec pied droit montrant semble-t-il la présence d'une « *porte d'entrée* » (PE) s'ouvrant sur l'espace intérieur ; mais cet accès a aussi été fortement endommagé.



Détail du grand plan général : le MUR 1

4. Il s'agit d'un sanctuaire englobant selon la tradition le lieu de la crucifixion (le Golgotha), ainsi que la grotte où le corps du Christ fut déposé après sa mort (le Saint-Sépulcre ou tombeau de Jésus). Par inférence, c'est là qu'aurait eu lieu la résurrection (Anastasis en grec, « Résurrection »).

5. Nous empruntons cette terminologie au vocabulaire archéologique désignant dans le cadre du mégalithisme néolithique un ensemble de pierres levées et/ ou dressées. Il est donc utilisé dans ce rapport de façon impropre étant donné qu'il s'agit pour le Carol « *d'un cromlech moderne* » datant des années 1860 - 1880 !

6. Cette symbolique du cœur se retrouve au départ des allées Marie-Madeleine au bassin « BR » et devant la statue de Marie-Madeleine au bassin devant ses pieds.

7. Ici comme en de nombreux endroits les lieux ont été bouleversés par le prélèvement important de pierres.

En annexe placés à environ 6 m de distance des pierres levées sur lesquelles s'appuient des monticules de pierres (parfois avec parements conservés) servent de renfort à ce mur⁸. Ce mur a servi de « carrière de pierres » - ses contours exacts sont difficilement lisibles par endroits⁹.

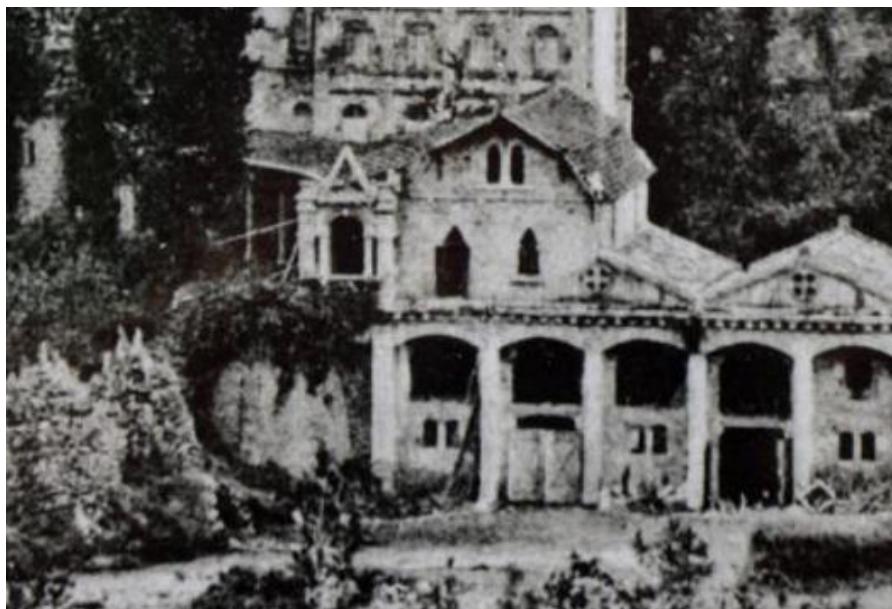
MUR 2

Le MUR 2 (30 m de longueur) est sensiblement parallèle à la route qui rejoint la D 117 au village de Baulou (D 1). Celui-ci est aussi très délabré et a fait l'office d'exactions de pierres désordonnées. On arrive toutefois à en suivre la linéation mais il ne reste ici aussi que de rares vestiges de parements. Il borde la « *rampe latérale Sud-est* » (RLSE) et sa fonction était de retenir les matériaux déposés pour réaliser cette rampe montante vers l'église.

Sur une ancienne photo on arrive à déceler (malgré la mauvaise définition de la photo) la présence de piliers de renforts sur ce mur 2 (7 ou 8 unités semble-t-il) pour assurer le soutien de l'ensemble. Sur la carte postale, l'état de la route est assez délabré - nul doute que la présence à proximité de ces amas de pierres ont pu servir à une certaine époque ultérieure à l'améliorer et à l'élargir.



Paroi S-S-E du mur 2 : présence de huit renforts « Vers 1885 » Archives Spiritaines de Chevilly-Larue (France), cote 2G39.1b6



Phototypie Labouche carte postale vers 1920 - 1930 : ADHG Fonds Labouche.

Photo importante puisqu'on voit encore à cette époque le toit du PROM 1 avec ses supports en forme de colonnes, bien visible l'ACT (arc colonne triomphale avec son frontispice triangulaire), on remarquera le bâtiment situé à côté (vers l'Est) et le « demi-toit » de la grange qui n'existent plus aujourd'hui.

Le drainage des eaux de ruissellements explique le besoin de créer les EXU 1 et 2 visibles en partie sur cette photo.

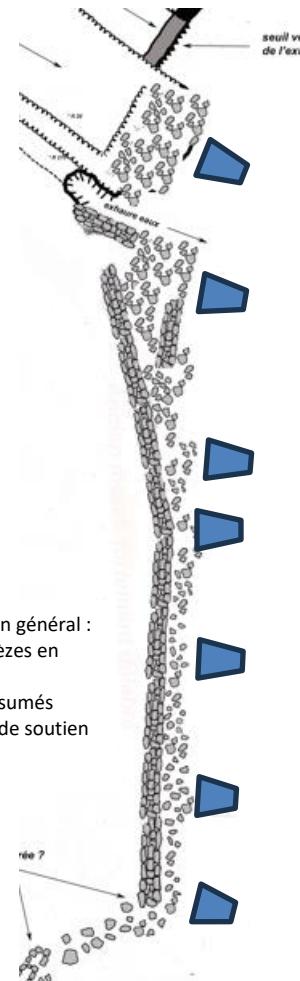
8. Cet appareil était aussi usité avant son démantèlement sur le MUR 2 (cf. carte postale d'époque).

9. On croit reconnaître l'âme centrale du mur en de nombreuses parties, les parements externes et internes ayant disparus.

L'extrémité S. S-W est fortement dégradée. En cet endroit se trouve la jonction avec la route et le site et on peut penser tout comme pour le MUR 1 qu'il y avait aussi un piédroit d'accès qui délimitait de façon ostentatoire l'accès (porte d'entrée : PA) à « *la grotte et au jardin de Gethsémani* ».

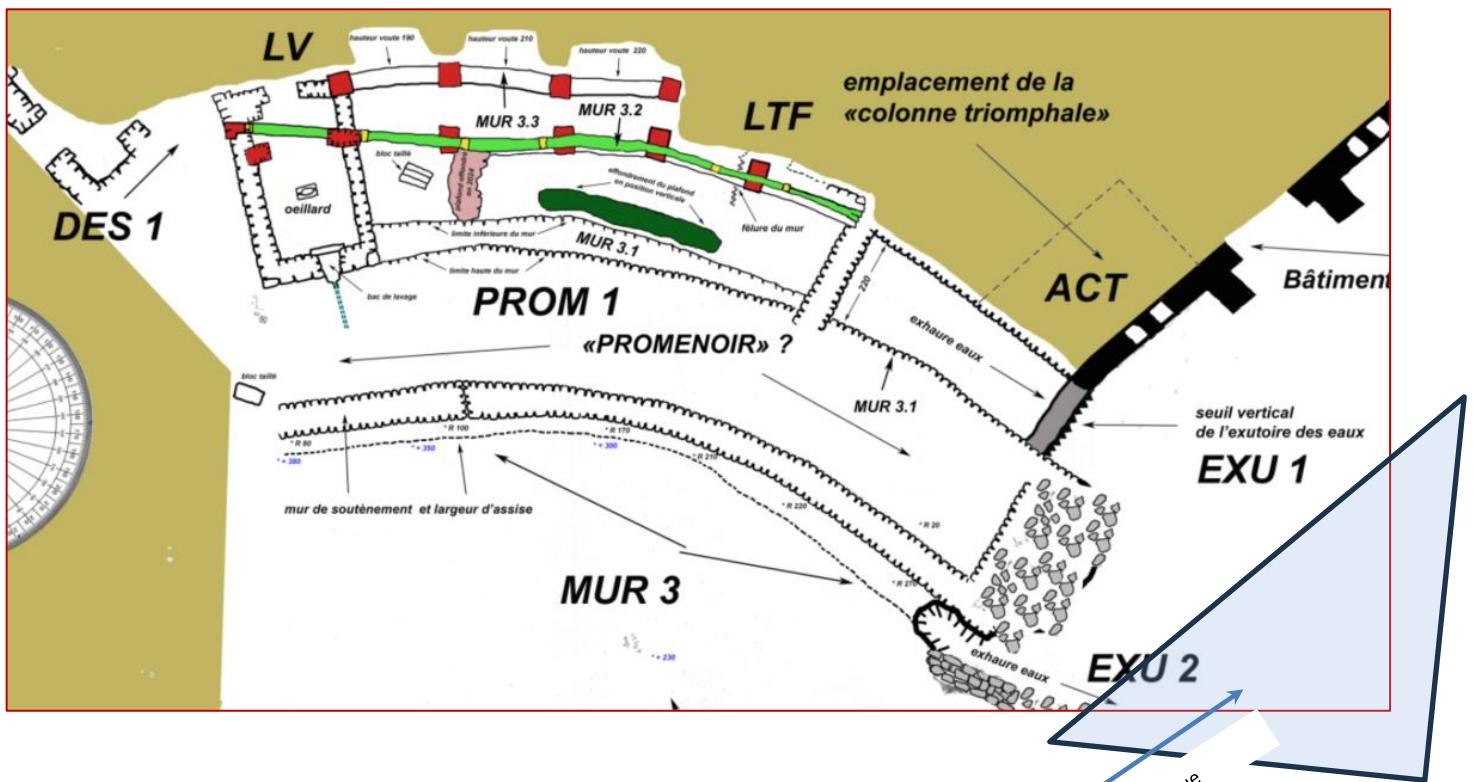
L'extrémité N-E du MUR 2 se fixe sur les murs toujours conservés des annexes fonctionnelles agricoles toujours visibles. On notera en partie supérieure un « *Arc - colonne triomphale* » (ACT) en mauvais état mais toujours debout malgré des risques de déstabilisation et d'effondrement (nous n'en avons pas fait le relevé à cause des risques encourus). À quelques mètres en avant, des ouvertures (sortes de fossés) sont pratiquées dans le mur, il s'agit d'exutoires des eaux pluviales. Le plus important (EXU 1) situé à la base de ACT drainait certainement les eaux des toits des anciens hangars qui existaient (détruits depuis) et empêchait l'eau de pénétrer dans les locaux situés en contrebas (LTF) du « promenoir n°1 » (PROM 1).

Le second exutoire (EXU 2) permettait de drainer les eaux du toit du PROM 1.



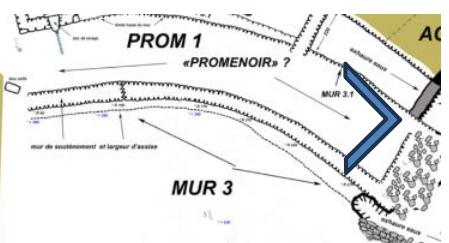
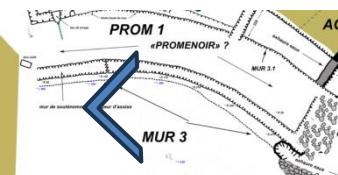
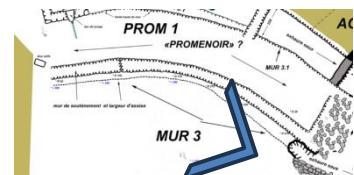
MUR 3 (hauteur entre 0,80 et 2,50 m de hauteur parement côté ouest et 0, 20 pour le parement est)

Ce mur curviligne d'une vingtaine de mètres épousant la forme générale de l'ensemble immobilier Est constitue une ligne de renfort des éléments de remblaiement constituant le relief anthropique réalisé par le Père Coma. C'est le rebord externe ouest du promenoir (PROM 1). Une deuxième ligne de contention de ces matériaux (MUR 3.1) se situe vers l'est à environ une distance de 4,50 m du MUR 3. L'espace qui se situe à l'arrière reprend le relief naturel situé à environ 2,50 m au-dessous. Une double rangée de piliers (MUR 3.2 et MUR 3.3) soutient des murs situés en hauteur (des passages en rez-de-chaussée sont pratiqués entre ces piliers avec des hauteurs de voûtes entre 1,80 et 2,20 m de hauteur). Ces volumes constituent des espaces à fonction semble-t-il agricole ou pour stocker divers matériaux. Les murs 3.1 et 3.2 servent de support à un plafond qui constitue aussi le sol du PROM 1. Ce plafond est en grande partie effondré, le dernier effondrement ayant eu lieu en 2023 - 2024. On notera que sur les anciennes photos le promenoir 1 (PROM 1 dont la largeur de 7 m s'étend entre le mur 3 et 3.2) est doté d'un toit avec piliers de soutien.





Le MUR 3 qui supporte le PROM 1



MUR 4

Ce mur très apparent et assez esthétique de 25 m de longueur conservée retient aussi les masses de matériaux accumulées pour réaliser le PROM 2 (cette masse de matériaux est bloquée sur sa face ouest par le MUR 5).

De plus on réalise qu'il dissimule des reliefs calcaires naturels qui sont visibles sur les plus anciennes photos (mais aussi en partie aujourd'hui sur le lieu) où l'on distingue dans cette zone (pratiquement adossée au MUR 5) une ancienne tuilerie (il n'en reste à ce jour aucun vestige de visible)¹⁰.

Dans sa partie N-E quelques ouvertures¹¹ (parfois agencées) réalisent des accès avec une grotte-mine d'argile souterraine faisant la jonction avec la crypte sépulcrale. En surface des bâtis en arc de soutien effondrés laissent à penser que des prolongements en galeries souterraines existent sous le champ situé au nord. Des témoignages directs en font état.

Dans sa partie terminale au S-W la finition est particulièrement soignée livrant au regard de façon ostentatoire une belle architecture constituée d'un parement en pierre locale (hauteur 3,20 m) avec éléments architectoniques enjoliveurs. Les pierres sur 6 assises parfaitement calibrées mesurent environ 30 à 40 cm de section, les pierres en relief s'enfoncent de 1,40 m à l'intérieur du mur.



Ancienne carte postale qui montre la présence de structures aujourd'hui disparues :

1. Église
2. Entrée de la mine d'argile souterraine (il semblerait que la photo montre une arcature - ? - qui entoure l'entrée de la partie souterraine)
3. Fontaine et entrée de la crypte
4. Structure - support de l'ancienne tuilerie
5. Massif calcaire naturel actuellement occulté par le grand mur 4 et notamment « LA TOUR » « LT »)
6. Anciennes armatures de construction de la tuilerie reconvertis en MUR 5 (détruit)

La Tuilerie

L'élément important à prendre en considération sur cette zone avant la réalisation du couvent c'est la présence d'une exploitation d'argile avec des bâtiments fonctionnels pour réaliser la fabrication de tuiles et briques certainement¹². Tout d'abord la tradition orale des habitants locaux en fixe la présence, les plans cadastraux (et des photos de la fin du XIX^e siècle) et quelques éléments sur le terrain relevés lors des relevés du bâti témoignent aussi de ce fait.

Force est de constater la remarquable disparition de traces claires et nettes suite à la mise en place du chantier considérable pour établir en cet endroit un couvent.

10. Le rocher naturel apparaît néanmoins en partie sud-sud-ouest.

11. L'une d'elle est en bel agencement et devait du temps de l'activité du couvent attirer l'attention des visiteurs.

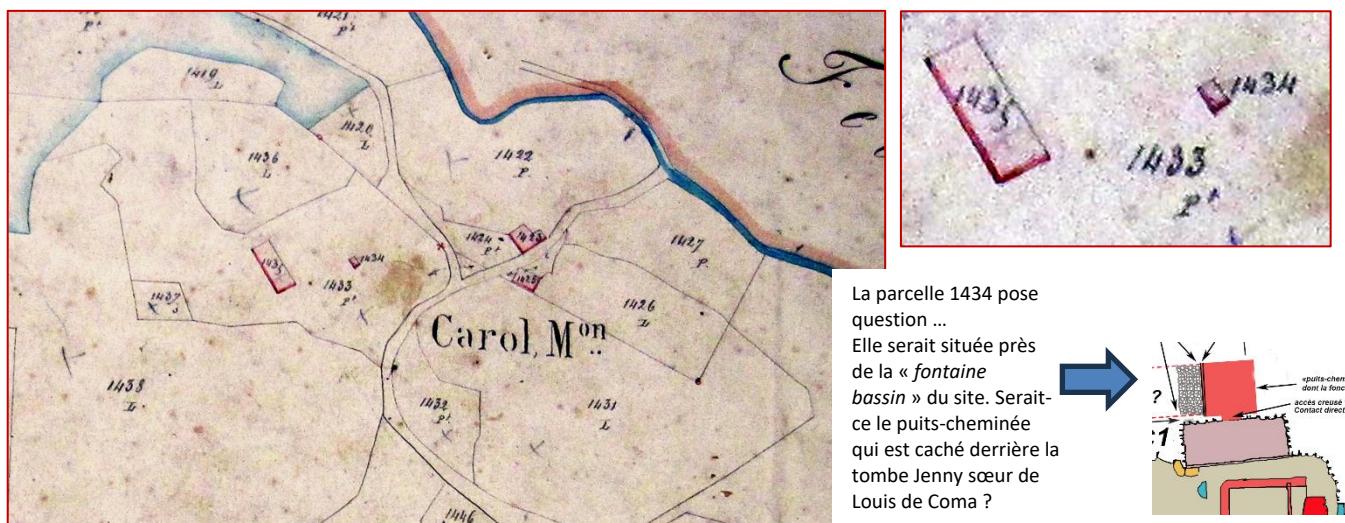
12. La présence d'une zone karstique en cet endroit et les phénomènes naturels liés à la corrosion et érosion des roches calcaires à teneur importante en matières argileuses (impuretés dans le calcaire calcaréo-argileux) ont permis d'y créer une exploitation à ciel ouvert et en partie souterraine d'argiles pour la fabrication de tuiles et briques. On retrouve dans le voisinage régional de nombreuses autres « tuileries », près du Portel - au Soulé - à Pouzarné, etc. Les ADA et diverses documentations créditent aussi ce fait. Certaines personnes parlent aussi de la présence d'une vinaigrerie mais le recouplement de données laisse à penser que cette installation se situait plutôt du côté du Soulé près de la RD 117.

La plupart des extractions de surface ont disparu sous l'immense apport de terre et cailloutis destinés à créer un relief (haut de plus de 4 m sur la partie élevée et une superficie de 50 m x 50 m environ) pour mettre en valeur les structures conventuelles, puis le parcours initiatique et évocateur de la passion du Christ qui a gommé la plupart des traces antérieures.

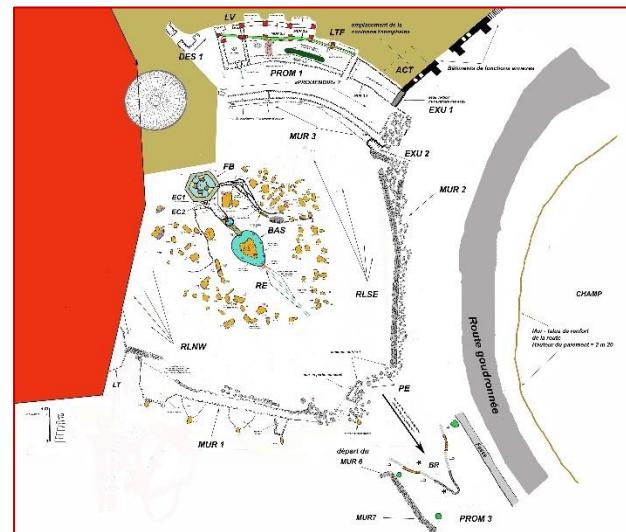
La création et l'enclavement d'une crypte souterraine sépulcrale (voir plus loin la description et l'analyse) à l'endroit où devaient se situer les extractions à l'air libre permet toutefois d'imaginer (une sorte de négatif de la scène) et de recréer en partie le paysage que nous devions voir avant 1860.

La cartographie

Le cadastre dressé en 1846 et 1847 (plus de 15 ans avant le projet du couvent) par M. Pugibot géomètre du Cadastre (ACB Archives communales de Baulou) montre dans l'emprise de la parcelle 1433 une autre parcelle formant quadrilatère qui correspond à la tuilerie et une plus petite (la 1434) qui correspondrait à une unité fonctionnelle qui reste à déterminer (nous en tenterons l'analyse dans la crypte sépulcrale avec beaucoup de réserve !).



A titre d'exemple : la tuilerie du Soulé près de la RD 117 !



Tentative de restitution de l'exploitation d'argile (et peut-être ancienne carrière ?) ; en rouge la zone impactée par l'exploitation d'argile sur du relief et lapiatz calvaire (y compris galeries souterraines naturelles) / le reste de l'espace a aussi pu faire l'objet de collecte d'argile sur une surface moins accidentée

Des photos qui nous renseignent sur la présence de la tuilerie !



Photo de la ferme avant destruction
Vers 1885 / Source: cliché St. Esprit



Vue de la tuilerie sous un autre angle. On distingue assez bien le tracé de la rampe latérale nord-ouest (RLNW), puis l'entrée S. S-W de la crypte sépulcrale et la fontaine - bassin (FB)

MUR 5

Ce mur a laissé quelques traces puisqu'on arrive à le suivre sur environ 10 m. Les anciennes photos cartes postales montrent un beau mur de plusieurs mètres de hauteur (2 à 3 m) avec tous les 3 m environ un pilier de renfort (on en compte environ une dizaine).

Il serait le « frère jumeau » du mur « MUR 3.2 » encore en place.

De nos jours, on retrouve les traces des fondations de quatre de ces piliers.



Le MUR 5 à la fin du XIX^e s.



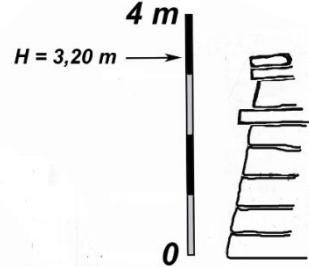
Les vestiges des fondations
du MUR 5

Certainement la plus ancienne photo qui montre la présence de la tuilerie et du grand mur (MUR5) aujourd'hui disparus. Pour le mur 5 nous avons toutefois relevé l'ancrage de quelques piliers de soutien du grand mur 5

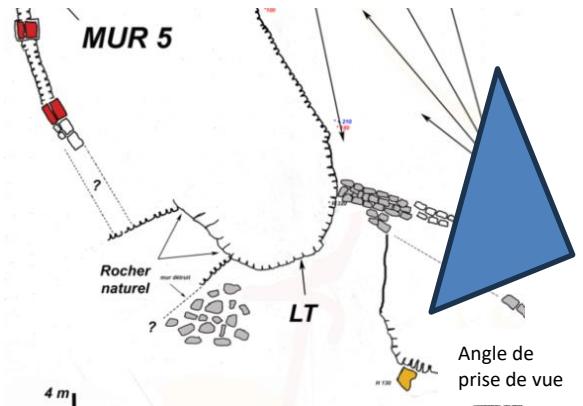


Détail de la structure
du MUR 4. A droite
de la photo on
distingue l'accès à la
partie souterraine

LT (La Tour)



Coupe de LT (« La Tour »)



LT (La Tour) et derrière le MUR 5



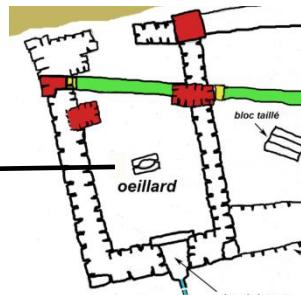
Des annexes

LV « lave - vaisselle »

Ce local que nous avons dénommé ainsi possède au centre du plafond un œillard d'éclairage qui s'ouvre sur le sol du PROM1. Dans le mur du fond une structure formant évier avec écoulement des eaux usées existe ; au-dessus un tuyau d'amenée de l'eau semble bien signer la fonction des lieux. Des systèmes de petits murs en relief faisant certainement offices de placards sont présents.



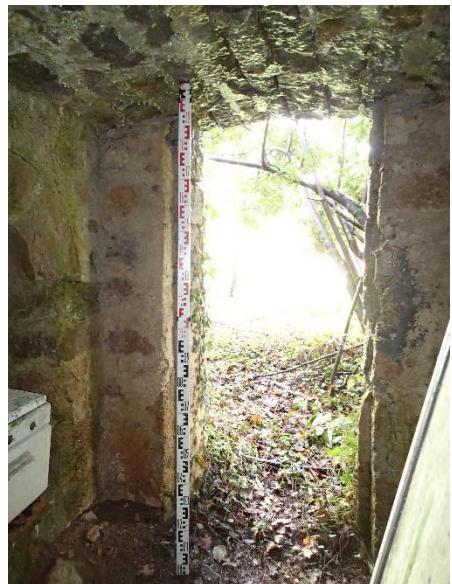
« L'oeillard » vu zénithale de la surface du PROM 1



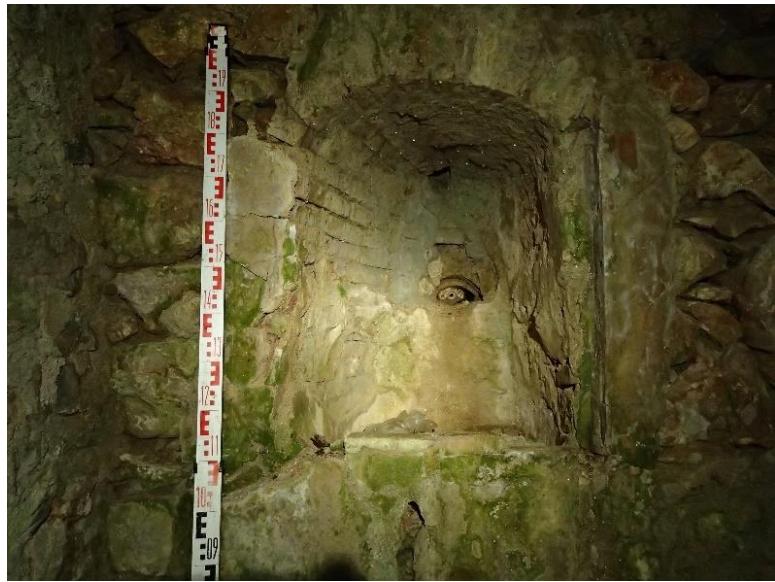
Dans le fond à gauche (flèche) l'entrée du « LV »



« L'oeillard » au plafond du LV (H. 2,00m)



Porte « LV » vue de l'intérieur



« L'évier » du LV – gros plan



« L'évier » du LV avec au-dessous l'exutoire des eaux usées



Un rangement sur la paroi



LTF « locaux techniques fonctionnels »

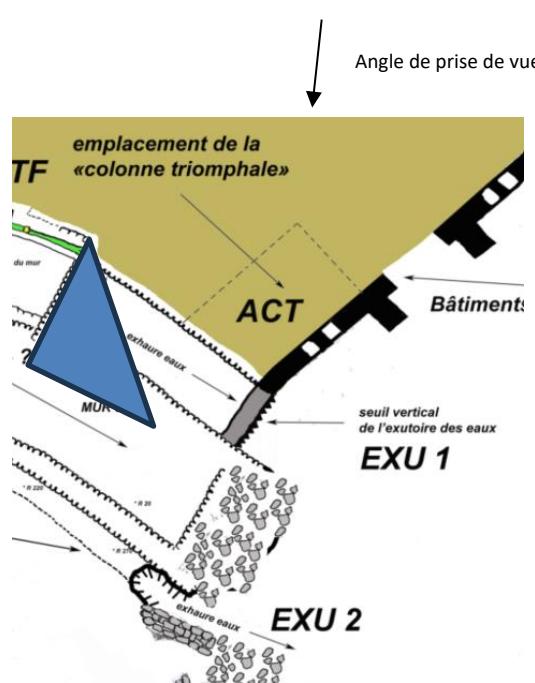
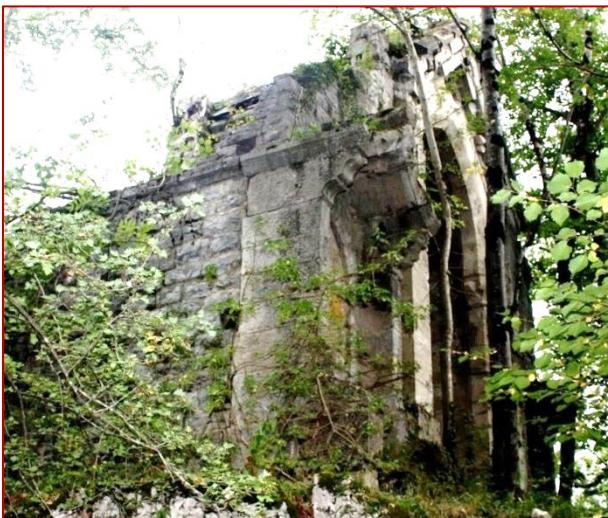
Aucun élément ne permet d'en assurer la fonctionnalité, de grands porches (4) avec arcature en pierre taillée (H ; env. 2 m largeur environ 2 m) laissent à penser qu'on pouvait y garer du matériel agricole ou y stocker de gros volumes. Cet endroit est très instable le plafond s'étant déjà en grande partie effondré (plafond construit avec scellement de pierres et de chaux en arc en plein cintre avec blocages latéraux (technique manifestement insuffisante pour la rigidité de l'ensemble)

EXU 1 et EXU 2 (exutoire 1 et 2)

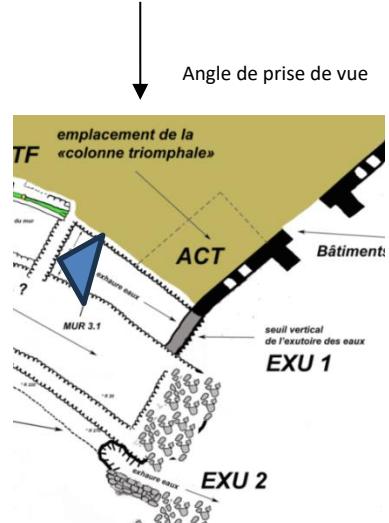
De profondes « saignées en creux » dans le mur 2 bâties en pierre ont pour fonction de récupérer les eaux de pluies et de ruissellements provenant des anciens toits aujourd'hui disparus. L'eau s'écoulait ainsi au bord de la route.

ACT « arc-colonne triomphale »

Parfaitement visible sur les anciennes photos et cartes postales cette colonne est toujours en place mais risque de s'effondrer. Prise dans de nombreuses lianes de lierre nous n'avons pas pour le moment pris le risque d'en assurer le relevé. Nous verrons dans un deuxième temps si nous le ferons.



Détail d'une ancienne carte postale



FB ensemble « fontaine - bassin »

Cet ensemble est constitué d'un bassin construit en pierres scellées à la chaux avec quatre piliers formés de fragments de piliers stalagmitiques. Une colonne de plusieurs mètres surmonte ce bassin. Les pierres de construction se délitant (phénomène de gélification) nous avons jugé opportun de renforcer la base des piliers, l'ensemble menaçant effondrement. La base des piliers à l'origine dégagée de l'enceinte du bassin a été consolidée en la solidarisant aux bords des bassins.

Une bonde de vidange existe sur le bord nord-est. Le trop plein s'écoule en cascadelles dans de petits réceptacles bâtis jusqu'au sol ; ils précèdent un grand bassin en forme de choeur. Une « créature marine » (genre de poisson imaginaire à grandes nageoires) non déterminée faisait office de dégueuloir d'eau pour s'écouler par un court drain bâti dans le bassin BA. L'extrémité de la queue du « poisson » a été rompue, nous en avons retrouvé le morceau manquant chez une habitante de Baulou. L'ensemble est en fonte moulée.



La « créature marine » ou « monstre marin » évoquant peut-être le « *mythe de Jonas* ». Avec ce mythe St Matthieu (12. 39-40) nous appelle à percevoir que la résurrection de Jésus se trouve préfigurée dans le miracle de Jonas, vomi sur le rivage après trois jours par « *la baleine* » : « [...] tout comme Jonas fut dans le ventre du monstre marin trois jours et trois nuits, ainsi le Fils de l'homme sera dans le sein de la terre trois jours et trois nuits ».

**Détail de la
« gueule »
du monstre marin**

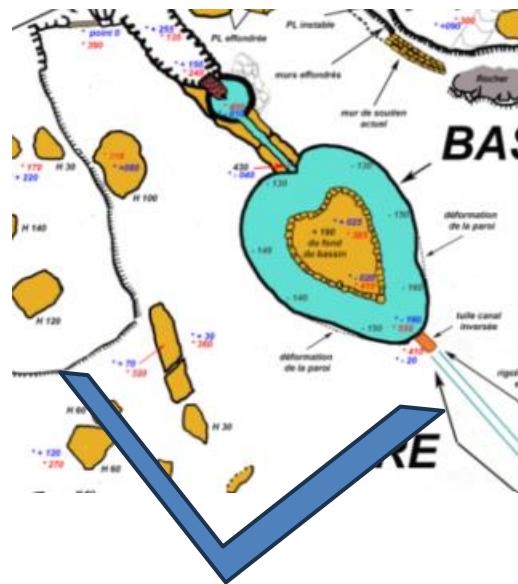




Prise de drone - le jardin de Gethsémani avec le bassin et la fontaine

BA - Bassin

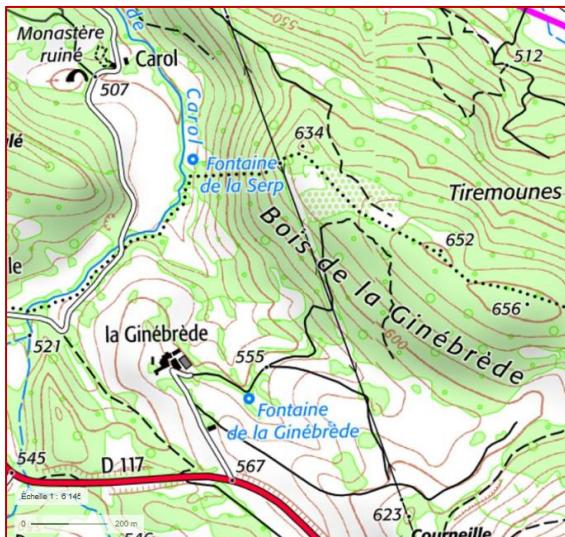
Bassin en forme de cœur avec îlot central bâti en pierres scellées d'une hauteur conservée de 1,80 m. La profondeur moyenne du bassin à partir des bordures est de 1,60 m. Le sol est imperméabilisé avec de la chaux lissée.



Le système hydraulique

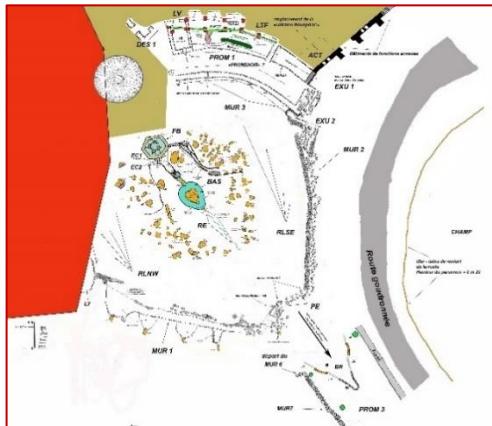
Il reste à étudier et à repérer (en 2025 ?), nous noterons toutefois qu'on retrouve en deux endroits différents la présence d'anciens tuyaux pour amener de l'eau au couvent. L'un d'eux (situation d'un robinet) se situe dans ce que nous appelons le « LV » (lave-vaisselle) ; par contre une longueur de 4 à 5 m de tuyaux est reconnue (par l'effondrement d'une paroi) près de l'accès de la crypte (« EC2 »), ce tuyau alimentait certainement la fontaine-bassin (« FB »). L'eau devait provenir de la fontaine de « la Serp » située rive droite du ruisseau de Carol en lisière N-W du « bois de la Ginebrède ». L'altimétrie permettait par gravité l'arrivée de l'eau au site (entre 500 et 510 m d'altitude / cf. carte IGN).

On tiendra compte de la source située dans la « *chapelle-grotte de Marie-Madeleine* » qui peut lors de forte pluviosité remplir complètement les bassins quadrifoliés. On a aussi repéré sur le haut du calvaire près de la « *chapelle de la Crucifixion* » des bassins de contention d'eau (météoriques semble-t-il).



Les bassins quadrifoliés remplis d'eau

Accès à la galerie souterraine - puits de jour - ventilation



Sur le plan général du « *jardin de Gethsémani* » nous avons tenté de localiser les espaces des « mines » et extractions d'argile en surface sur les zones lapiazées (zone rouge). Elles sont aujourd'hui complètement occultées par les dépôts de matériaux divers pour établir un relief artificiel et mettre en place les rampes d'accès à l'église.

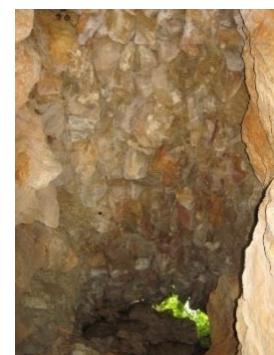
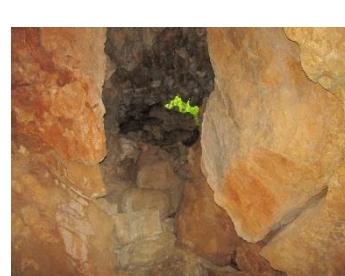
L'observation de la galerie naturelle située latéralement à la crypte souterraine et de développant vers le N-N-W a permis de voir en négatif ce qui pouvait exister auparavant et se voyait en surface. Il s'agissait de tranchées formées par la dissolution du calcaire voire de grottes avec ancien plafond effondré pour cause « *d'érosion avancée karstique* » (paléokarst). Des galeries ont ainsi été conservées ainsi qu'un petit puits descendant qui est comblé dans son fond.

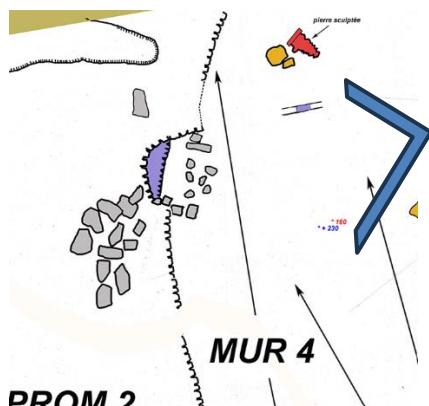
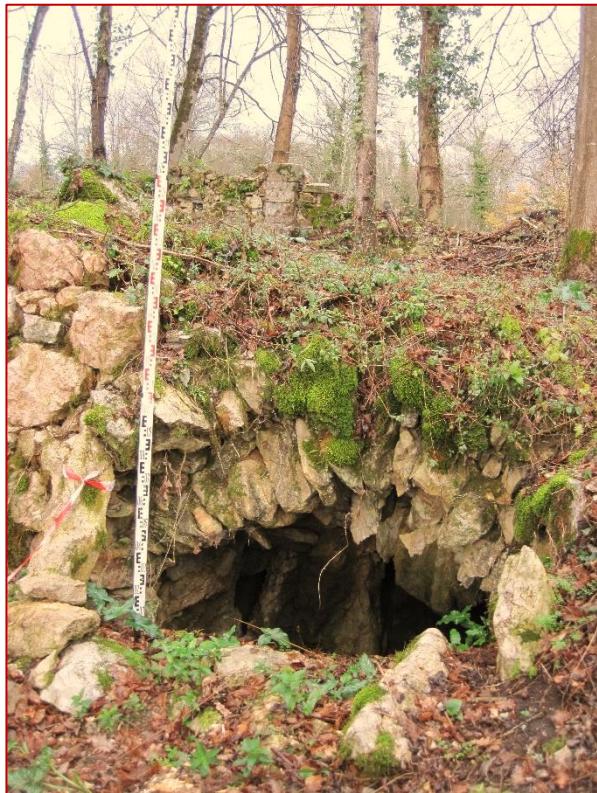
Nous n'avons pas relevé de traces visibles d'extraction, un culot de tir de mine est toutefois présent près de la sépulture de cette galerie

Le frère de Louis Coma qui était architecte diocésain à dû ainsi renforcer et aplanir ces vides karstiques. Certains ont été certainement entièrement obstrués d'autres ont été conservés et transformés en galerie couverte. On retrouve au plafond les agencements de soutien en pierre en arc de cintre ou des dalles imposantes bouchant « le ciel ». L'entité RLNW est en partie (surtout au nord) construite parfois sur le vide. Des aménagements ont été construit dont la fonction est difficilement explicable ; ils ont pu être des puits de jour, de ventilation (certains orifices sont très exigus et parfaitement construits) ; d'autres de par leur nature ont pu servir d'accès. Des départs de voûtes en arc cintré ont été repérés au nord du plan sur la zone à proximité de l'église. À ce jour nous ne les avons pas encore topographiés ni explorés. Nous le ferons en 2025 si la DRAC nous donne l'autorisation.



Divers départs (GAL 1 - 2 : galeries n° 1 et 2) non explorés à ce jour. Certains sont consolidés par un arc de cintre au plafond.





Arcature dans le MUR 4 donnant accès à la galerie naturelle souterraine. Au-dessus la zone PROM 2. En, arrière-plan on distingue les vestiges des piliers verticaux destinés à tenir l'ancien MUR 5



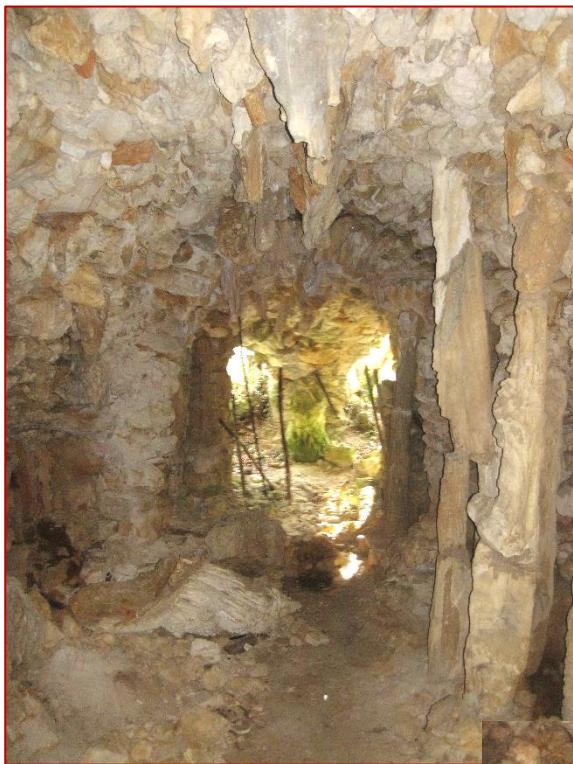
GS « la crypte sépulcrale »

Cette « crypte » est entièrement artificielle c'est certainement le premier ensemble architectural qui a été construit sur la plateforme qui constituait le plateau de l'extraction d'argile antérieure. Les murs sont entièrement construits en pierres locales liées à la chaux formant une sorte de coffrage de 16 m de longueur pour une largeur moyenne de 4 m. La hauteur de voute est de 3 m en moyenne.

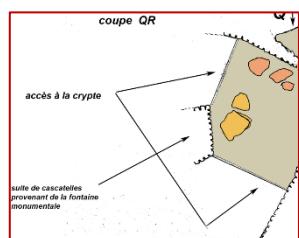
L'ensemble comporte deux portes d'accès, une sorte de nef puis dans le fond un chœur avec reste de l'autel et une statue représentant Jésus Christ « *en agonie* ». Latéralement des tombes bâties en briques sont présentes. L'une d'elle contenait la dépouille du père de Louis Coma - la deuxième en face est celle de sa sœur Jenny (double sépulture en élévation avec une en coffrage en zinc). Derrière cette sépulture escamotée dans la paroi existe un tout petit accès qui permet de pénétrer dans une chambre de 1 m de côté pour une élévation de 3 m environ dont la fonctionnalité nous échappe (CH1). Au sommet un bâti en briques jointées bouche l'accès vers l'extérieur. On distingue une pierre d'art travaillée qui a pu servir de trou d'aération.

L'ensemble du volume de la chapelle est orné de forts piliers stalagmitiques qui lui donnent l'aspect d'une grotte naturelle.

EC1 - EC2 Entrée crypte 1 et 2



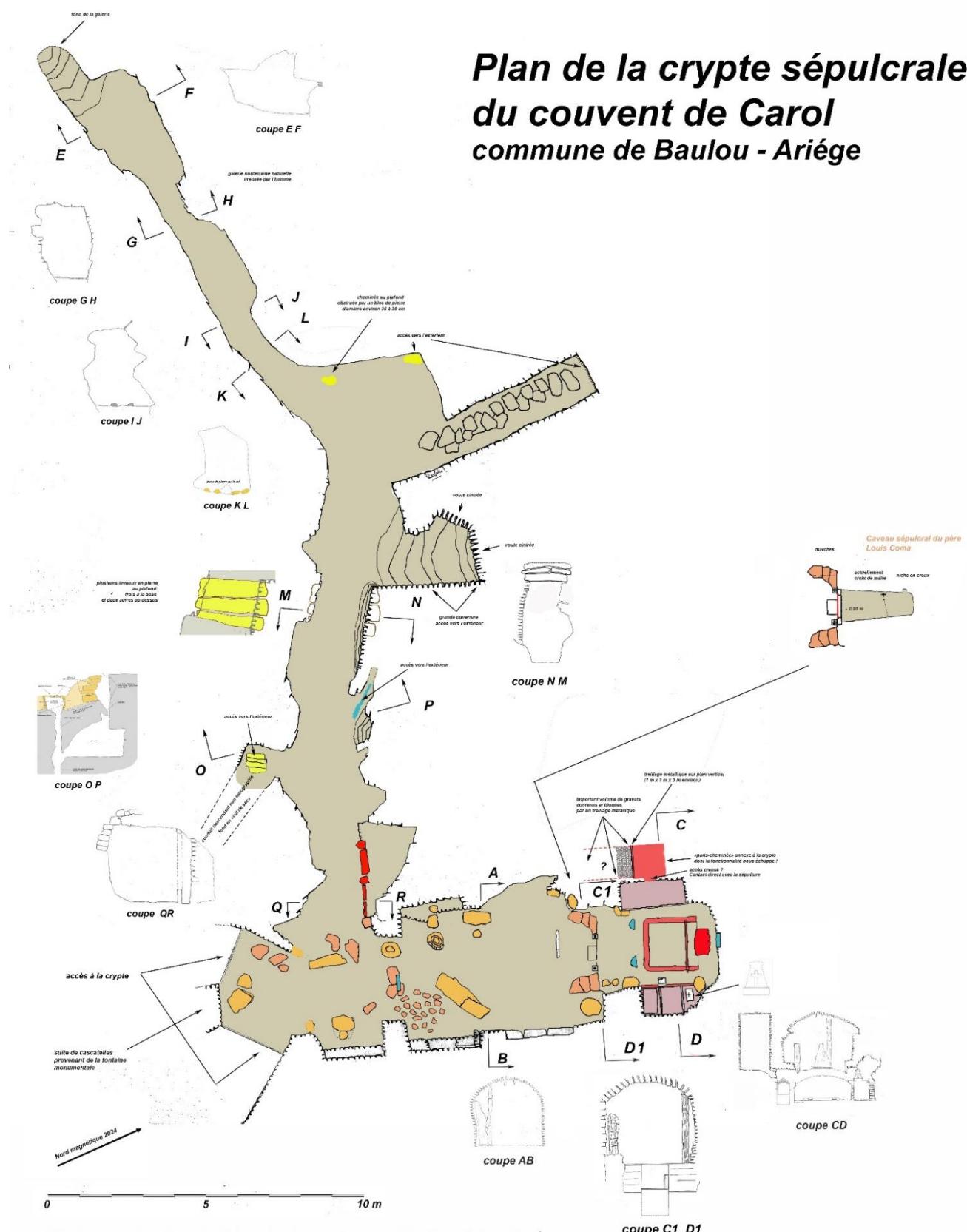
La porte située à l'ouest.



On distingue dans le fond les deux ouvertures d'accès à la crypte avec pilier central. Aujourd'hui par mesure de protection ces entrées sont fermées par des portes. Des vestiges métalliques montrent qu'une protection existait pour empêcher de pénétrer dans ces lieux



Plan de la crypte sépulcrale du couvent de Carol commune de Baulou - Ariége

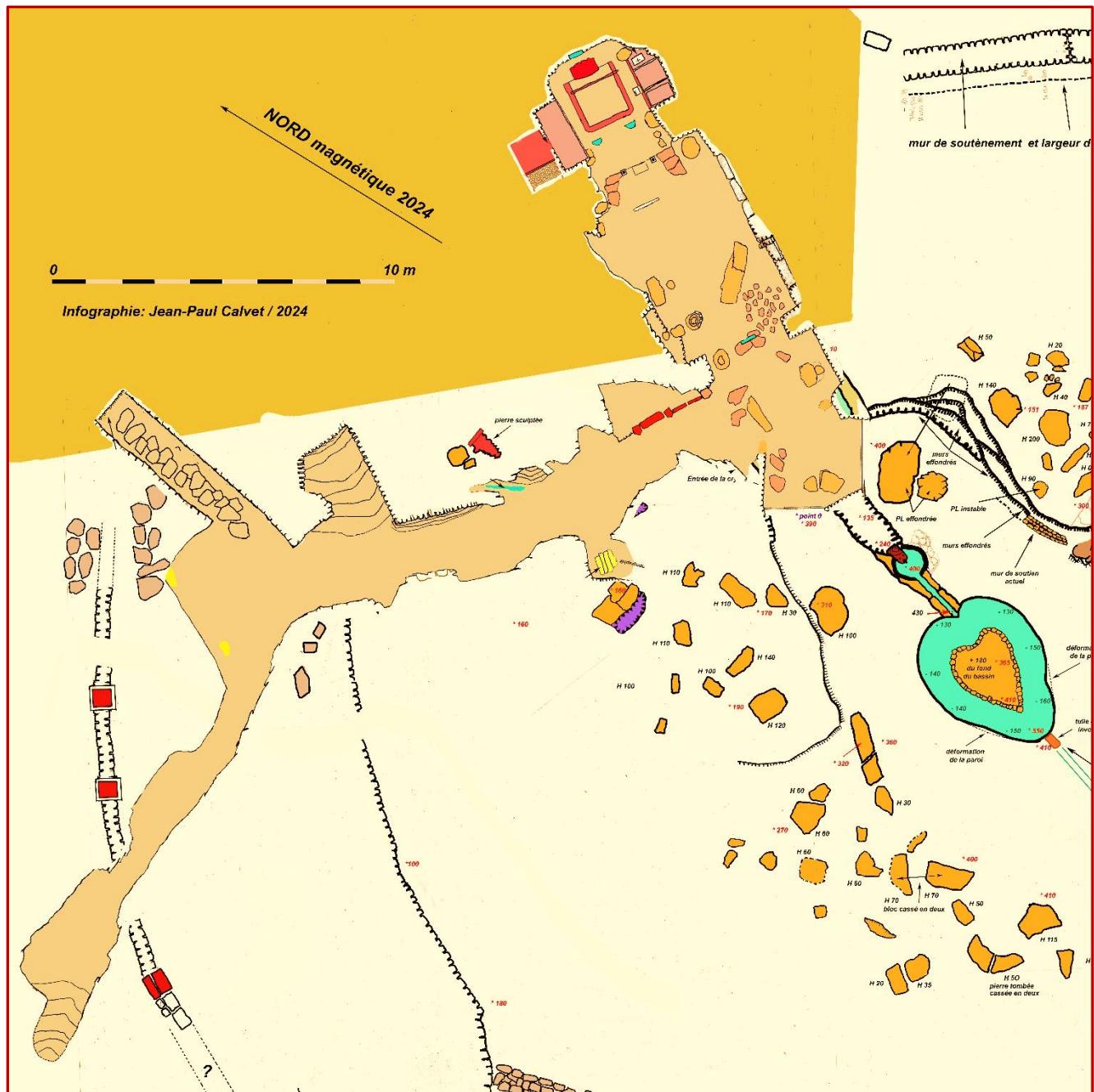


N.B. : les coupes et sections de galeries mises dans ce plan ne sont données qu'à titre indicatif - visualiser les détails et diverses mentions sur les coupes présentées dans les pages suivantes

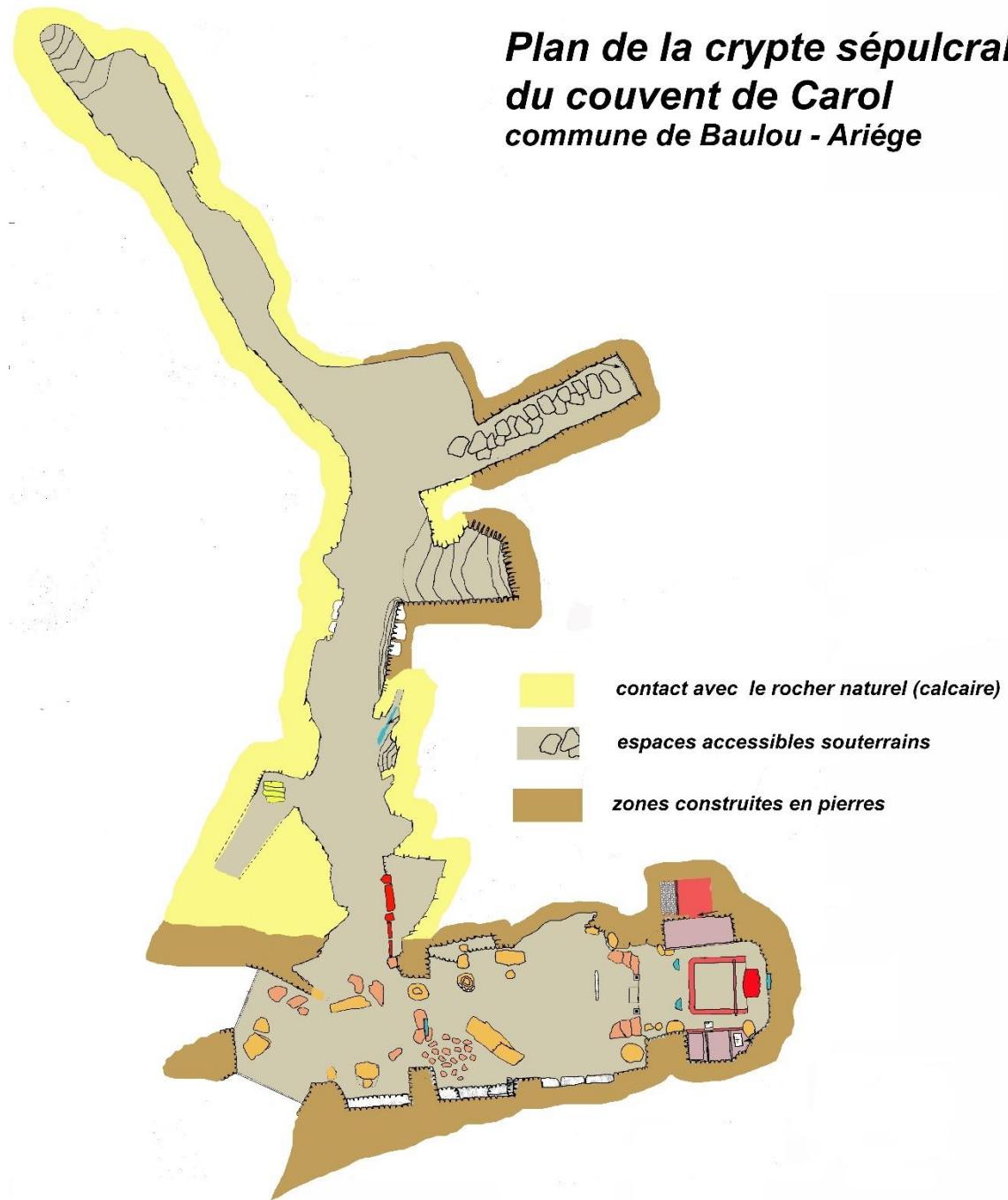
Les dimensions ne sont pas en adéquation avec l'échelle linéaire du plan et ainsi ne correspondent pas au plan (voir les coupes en détail).

Plan - topo - relevés - infographie: Jean-Paul Calvet - 2024

Superposition de l'entité « jardin de Gethsémani » avec la crypte sépulcrale et les anciennes galeries d'extraction d'argile



Plan de la crypte sépulcrale du couvent de Carol commune de Baulou - Ariége



Plan montrant de façon qualitative les contacts pariétaux visibles dans la crypte.

Ils sont de deux sortes :

- soit il s'agit du rocher naturel (calcaire)
- ou alors de structures bâties en pierres ou piliers stalagmitiques rapportés (la crypte est enchâssée dans un très important terte constitué de matériaux divers)

En ce qui concerne les structures ci-dessus mentionnées nous n'avons que la vision du parement extérieur et n'avons aucune indication sur son épaisseur. Parfois et en tout cas à proximité du rocher naturel l'analyse que nous en faisons est celle d'un simple parement qui recouvre le rocher naturel et qui sert de soutien à des dalles en plafond. Les coupes réalisées et présentées dans ce dossier permettent d'avoir la morphologie des conduits.

Plan de la crypte sépulcrale du couvent de Carol commune de Baulou - Ariége

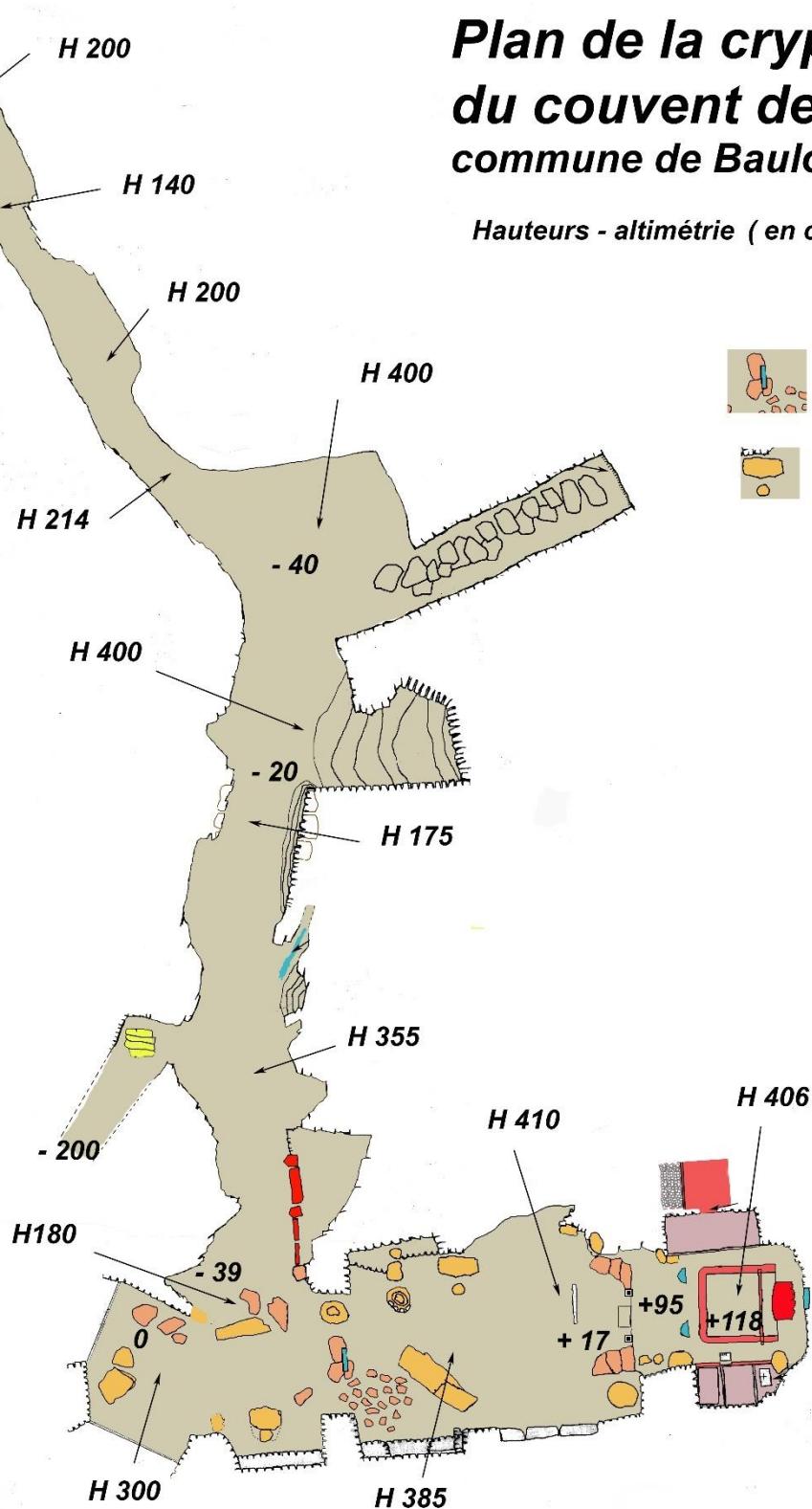
Hauteurs - altimétrie (en centimètres)

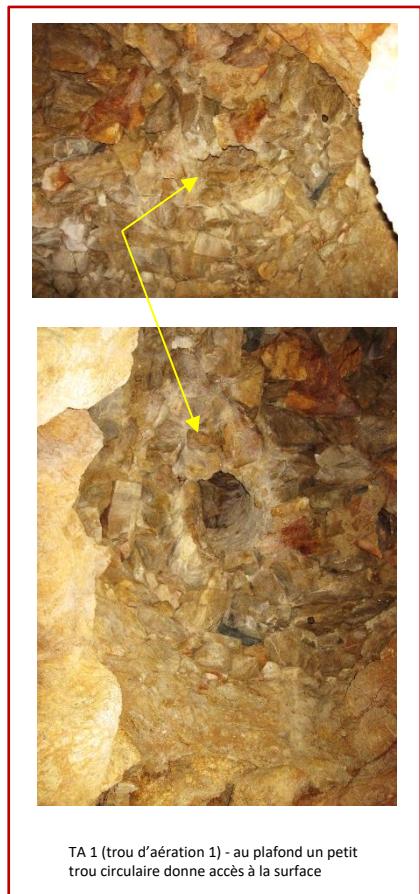


pierres - cailloux -
rochers

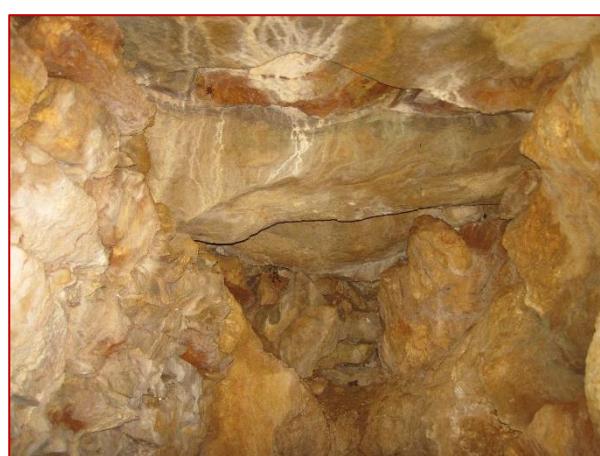


éléments stalagmitiques
provenant
des galeries du Sarguet,
dans la grotte du Portel
à Loubens (Ariège).

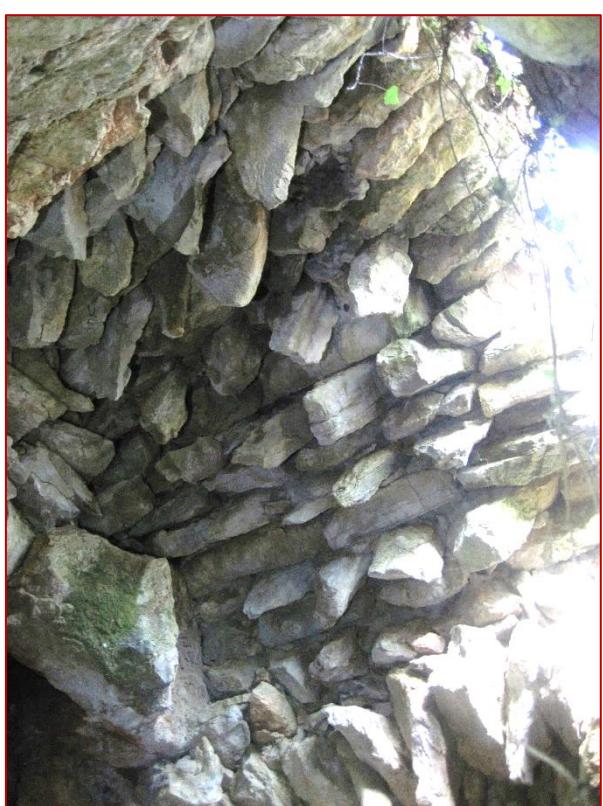
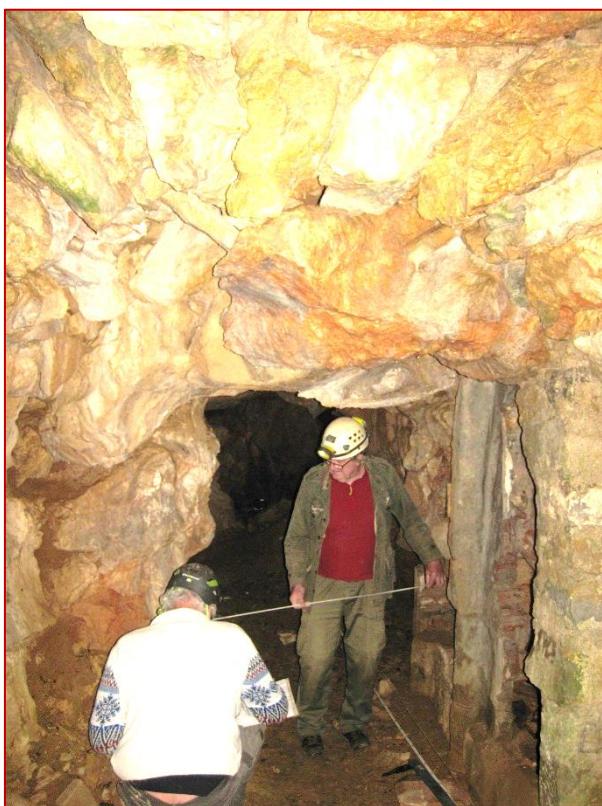




Afin de créer le PROM 2 on scelle les anfractuosités ou les tranchées de surface par des arcature en arc de cintre au plafond



Parfois ce sont de véritables dalles imposantes qui forment le toit

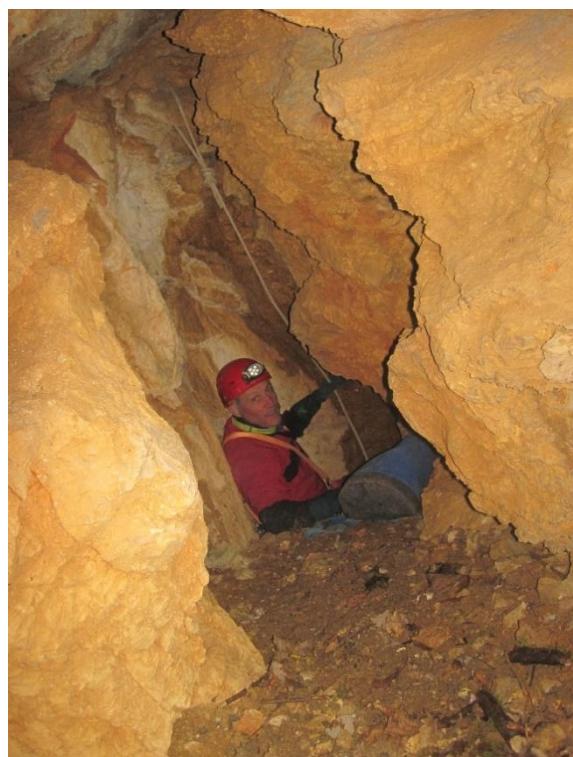
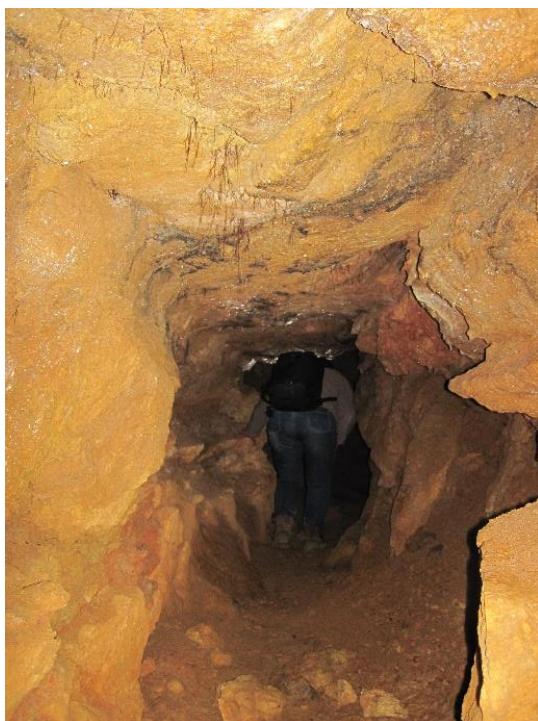


A la jonction galerie latérale (naturelle) et la crypte (artificielle) un assemblage de gros blocs disposés en position radiale et en cintre bloque le plafond (juste au-dessus de la sépulture).

Morphologie des conduits naturels souterrains

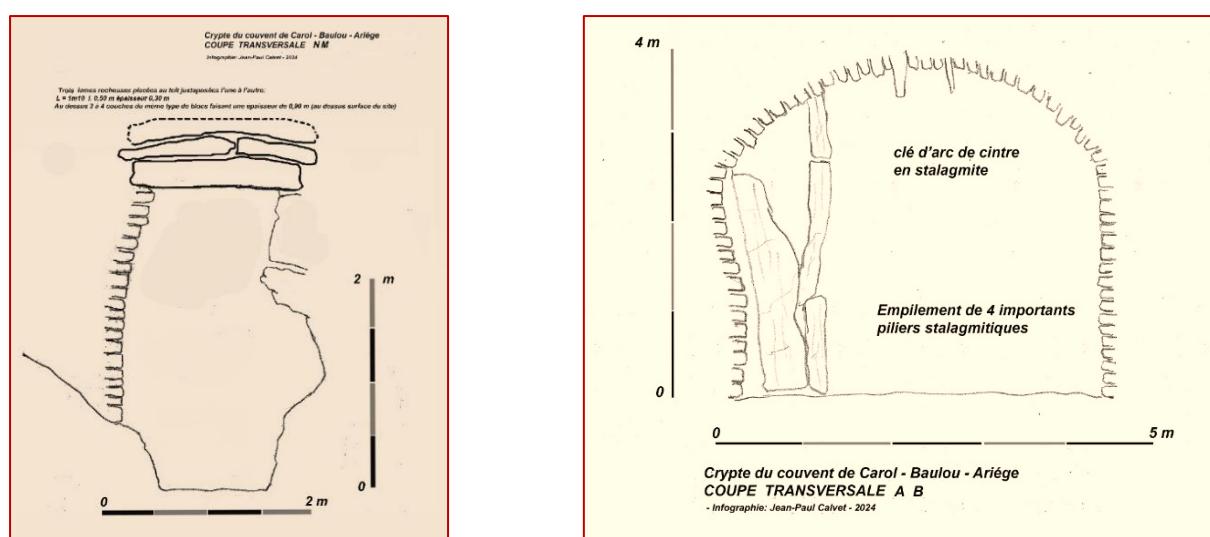
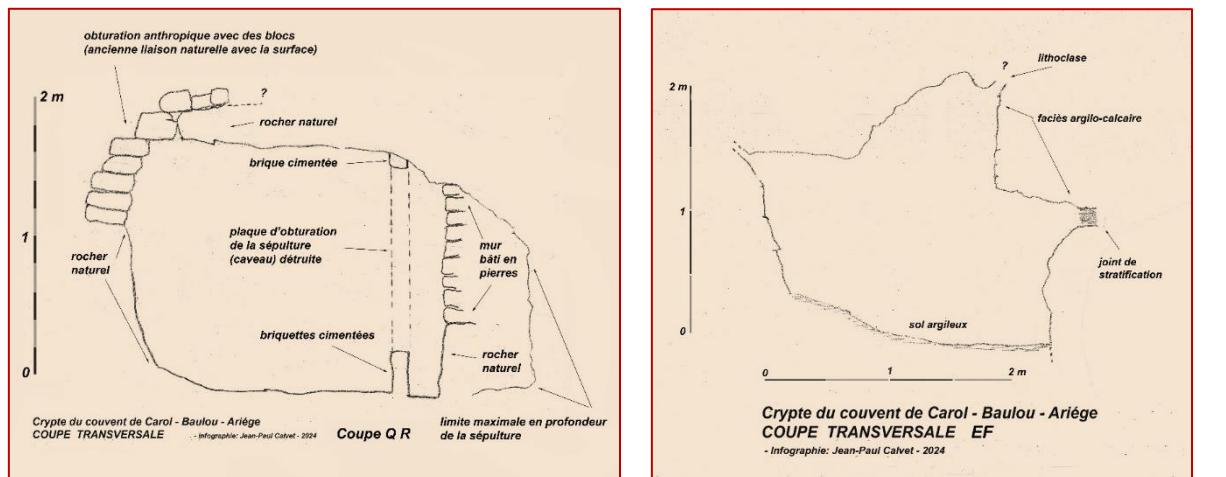
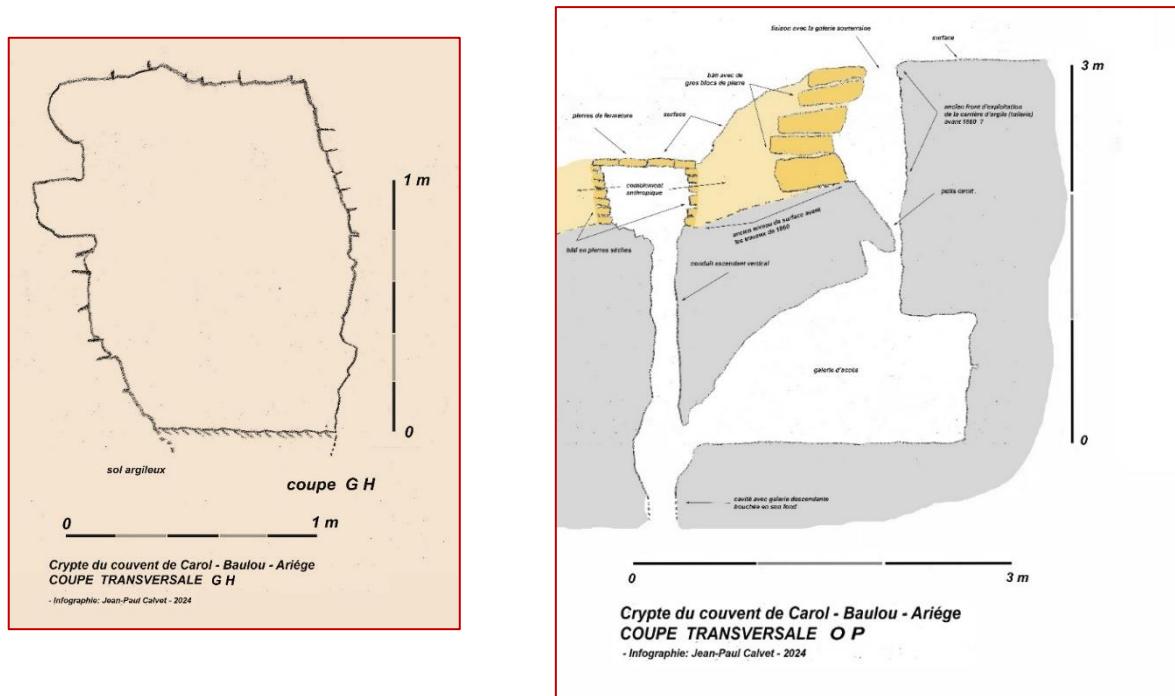


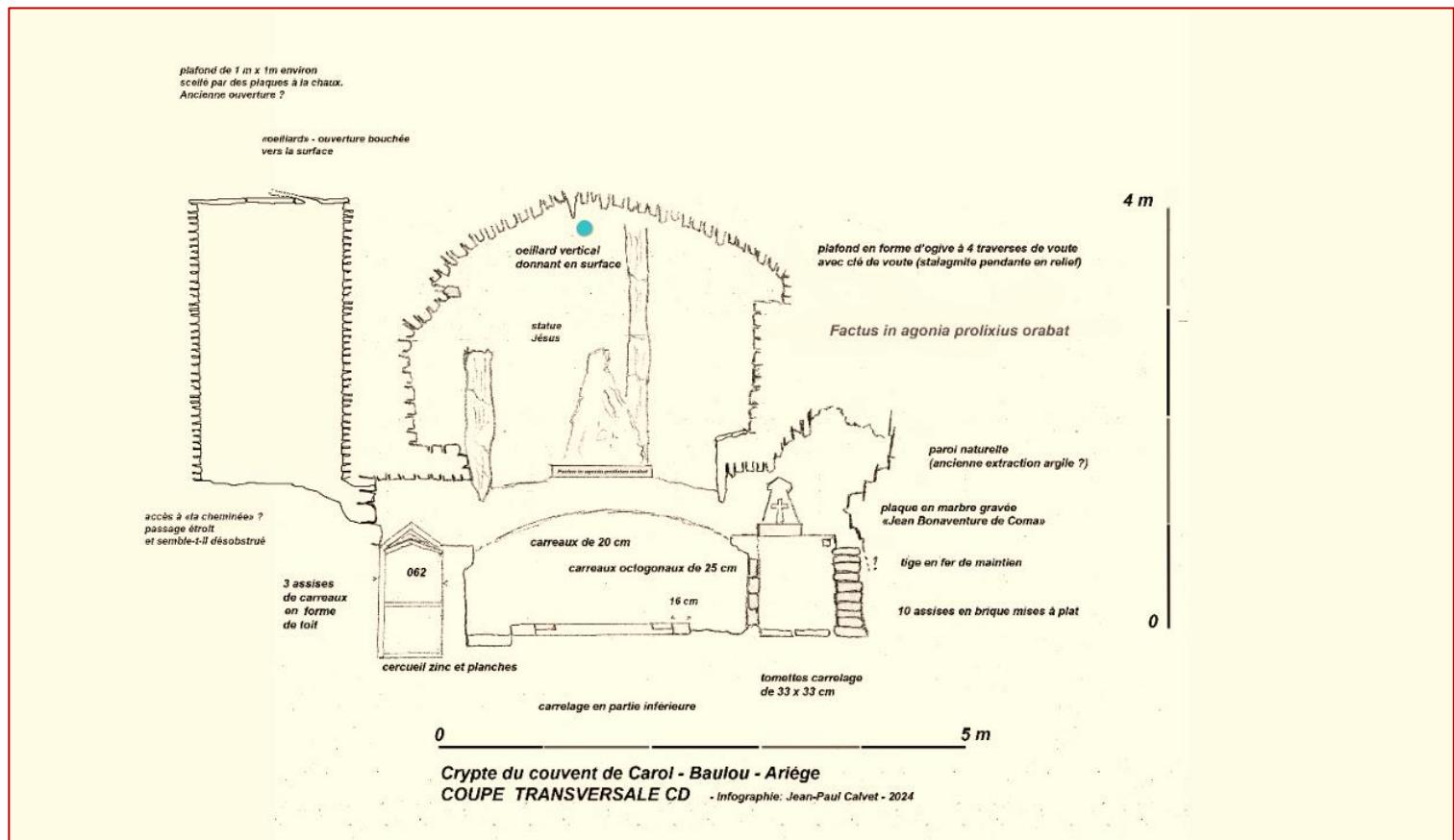
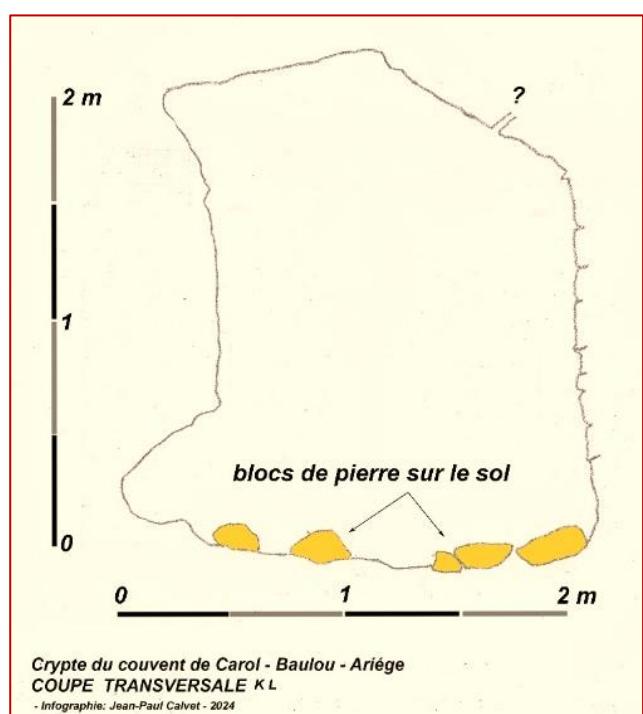
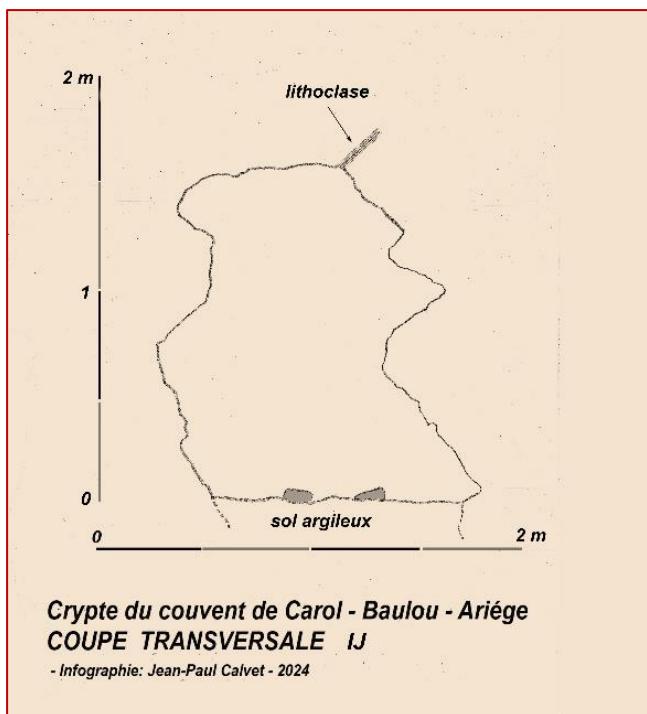
GL (galerie latérale). Coupe de la galerie paragénétique.
Les déblais argileux correspondent à la base d'un trou
ouvert vers l'intérieur à 4 m au-dessus.



GL (galerie latérale). Entrée du petit puits d'entrée de la
galerie latérale.

Sections de galeries de la galerie latérale de la crypte





Le tombeau de Jean Bonaventure de Coma

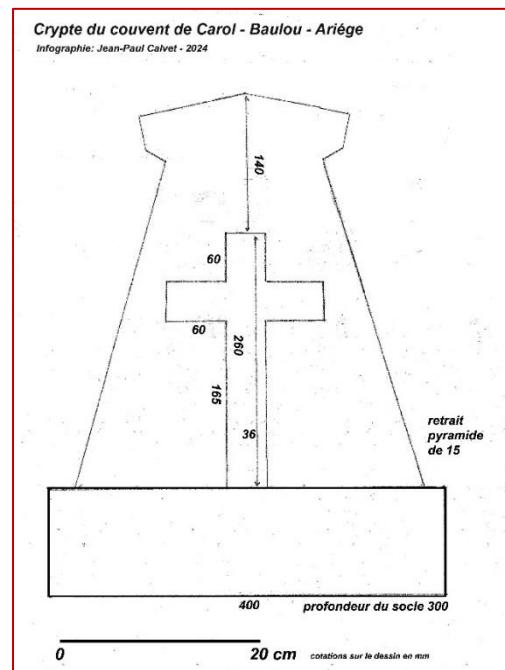


Une plaque de marbre brisée : « A la mémoire chérie et vénérée du meilleur des pères / Ici repose Jean Bonaventure de Coma décédé le 23 Xbre (décembre) 1855. Priez pour lui ».

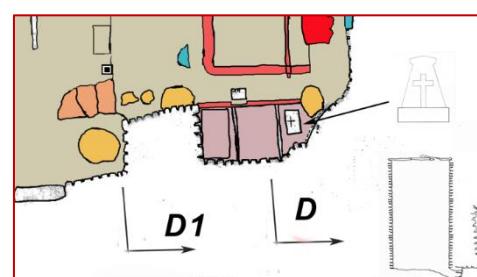


Ancienne photo - Il y a plusieurs décennies la tombe était dotée de trois croix pyramidales - deux ont été volées !

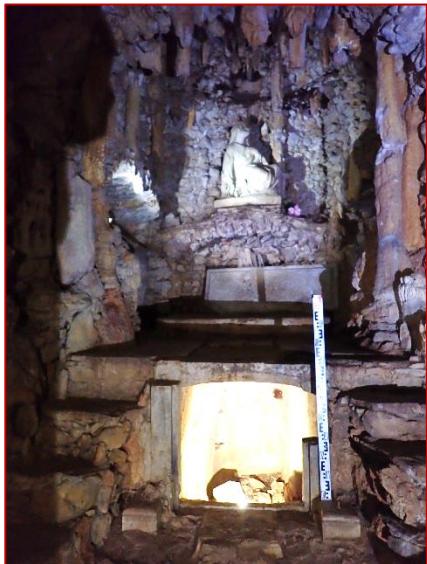
Détail du plan de la crypte : le tombeau de Jean Bonaventure de Coma



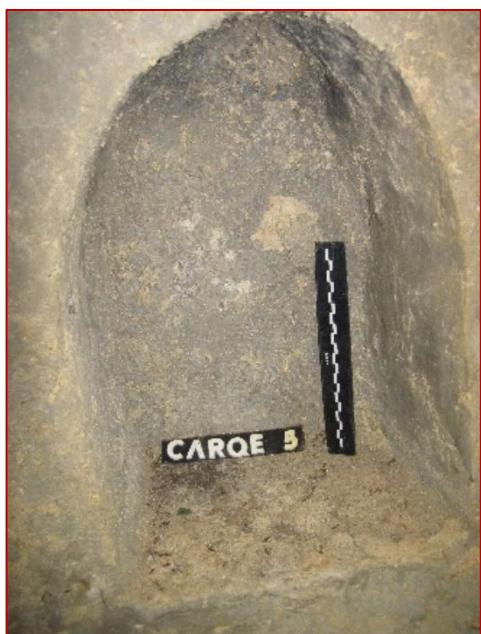
Support de croix pyramidal de la sépulture du père de Louis Coma : Jean Bonaventure de Coma. À l'origine il y en avait trois, une ancienne photo en porte le témoignage.



Tombe de Louis Coma

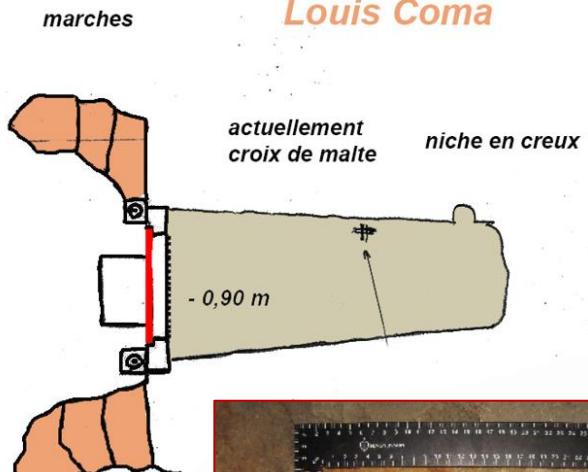


Bordé par deux séries de marches qui mènent au chœur, l'entrée de la tombe

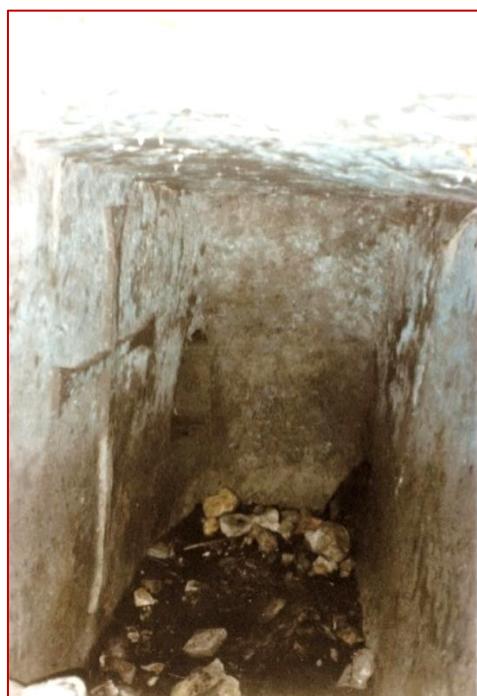


la « niche en creux »

Caveau sépulcral du père Louis Coma



Détail montrant une croix (de Malte ?) gravée récemment dans les dernières décennies. En effet une ancienne photo(ci-dessous montre au même endroit une grande croix faite avec du ciment (on en retrouve des lambeaux sur le sol du caveau).

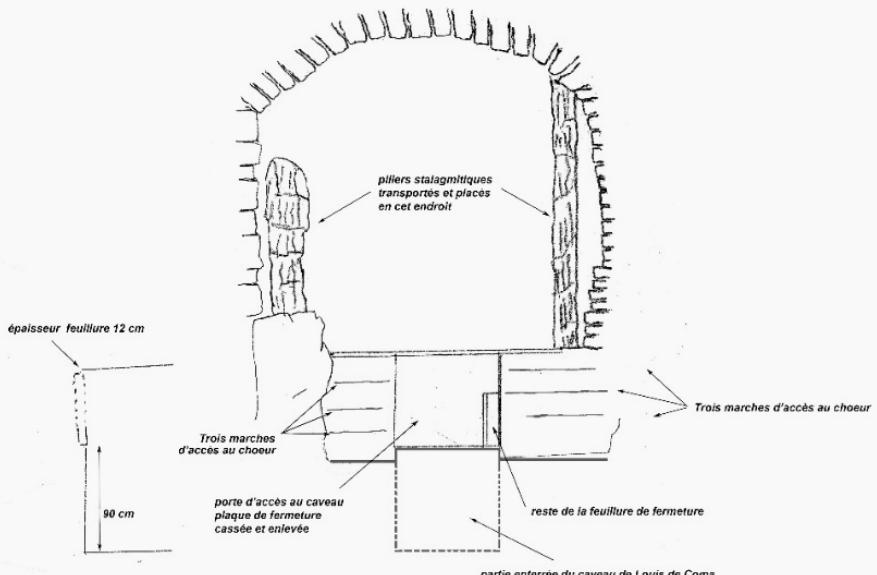


Coupe section de la galerie au niveau de la tombe de Louis Coma

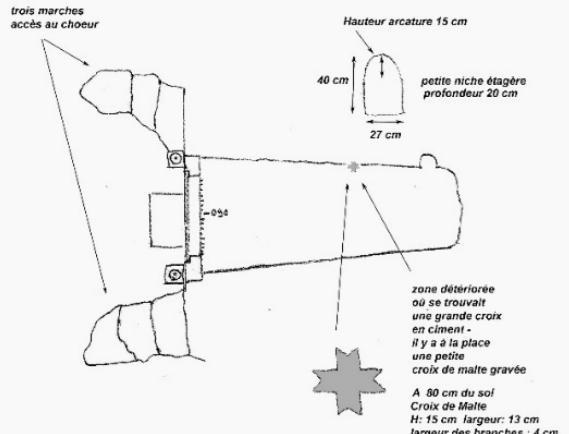
Crypte du couvent de Carol - Baulou - Ariège

COUPE TRANSVERSALE C1 D1

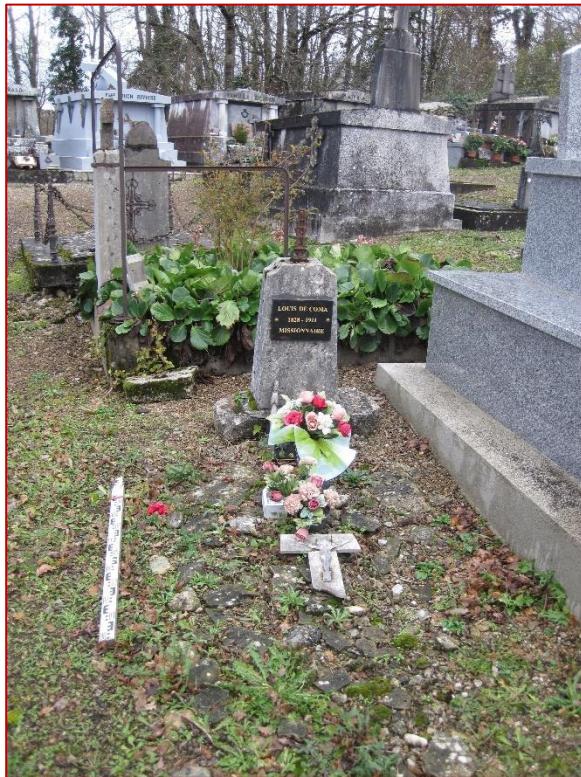
- Infographie: Jean-Paul Calvet - 2024



**Plan du caveau du père Louis de Coma
situé sous le chœur de la chapelle souterraine**



Infographie: Jean-Paul Calvet 2024

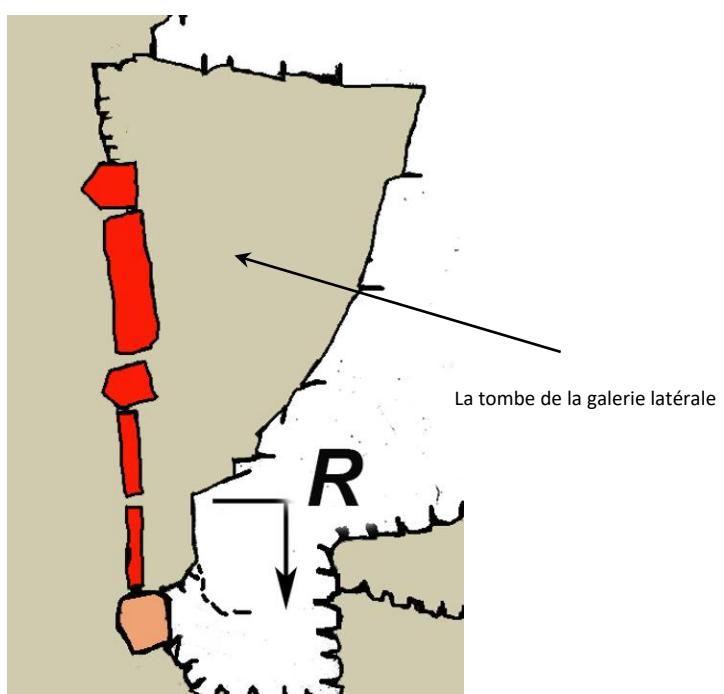
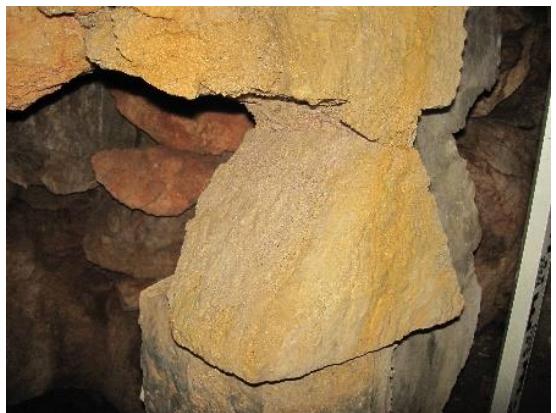
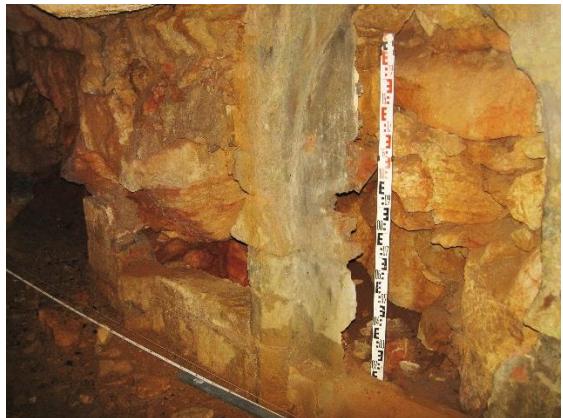
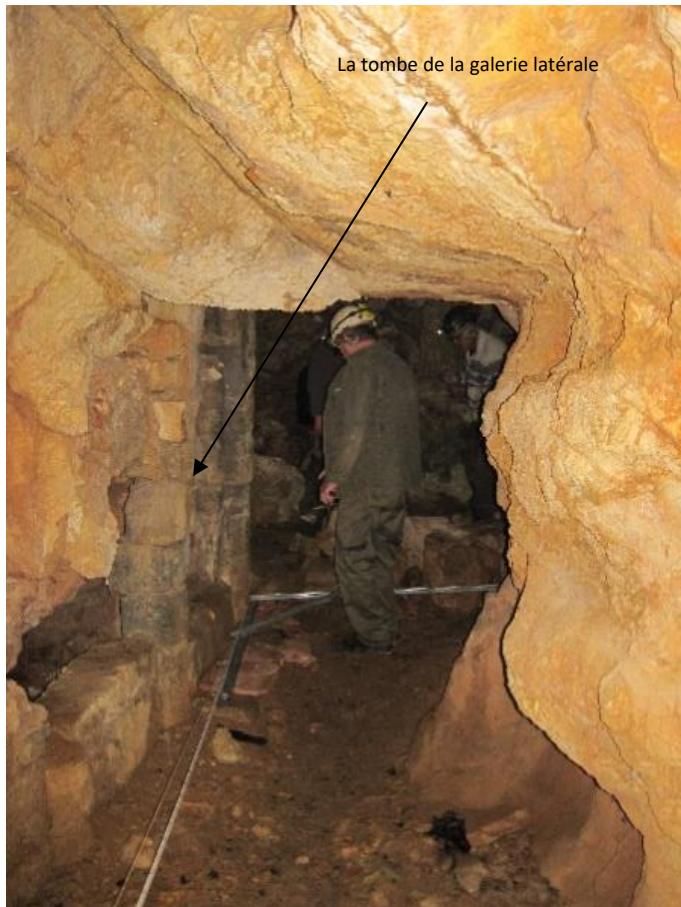


La dépouille du père Louis Coma est aujourd'hui enterrée dans le cimetière paroissial de la commune de Baulou près de la chapelle

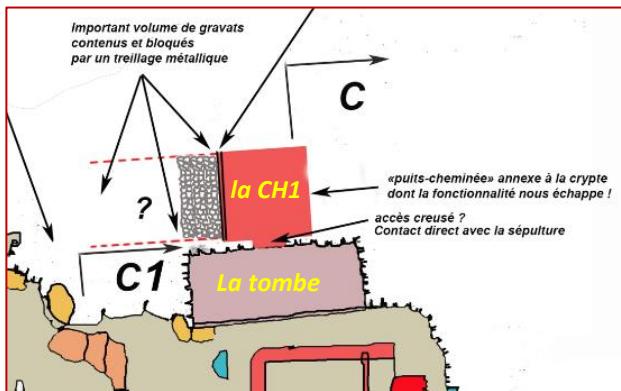


Le tombeau de la galerie latérale

Nous n'avons aucun élément qui permet de savoir quel en était l'occupant et s'il a été occupé !



La « double » tombe de Jenny Coma (sœur de Louis Coma)



Passage ouvert pour accéder à la CH1



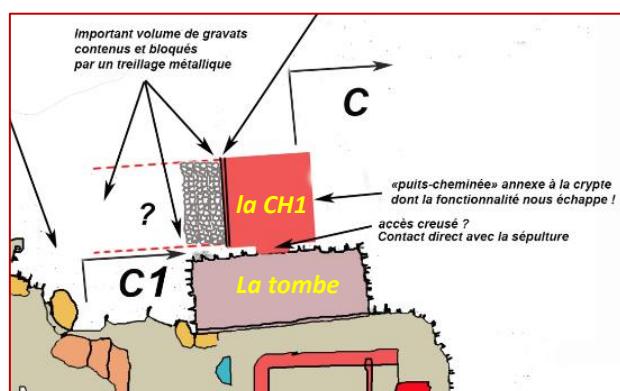
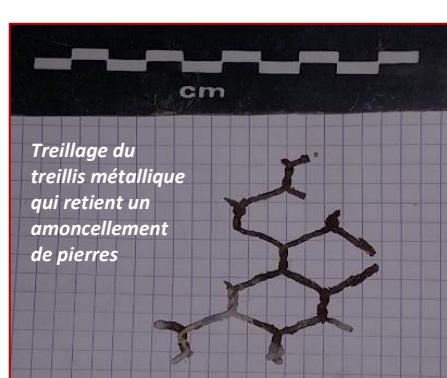
La tradition orale dit que ces tombes ont été profanées par la milice ou gestapo pendant la guerre. On suspectait des caches d'armes des maquis de guérilleros espagnols qui se situaient près du Plantauarel. La CH1 aurait-elle été une cache d'armes ?

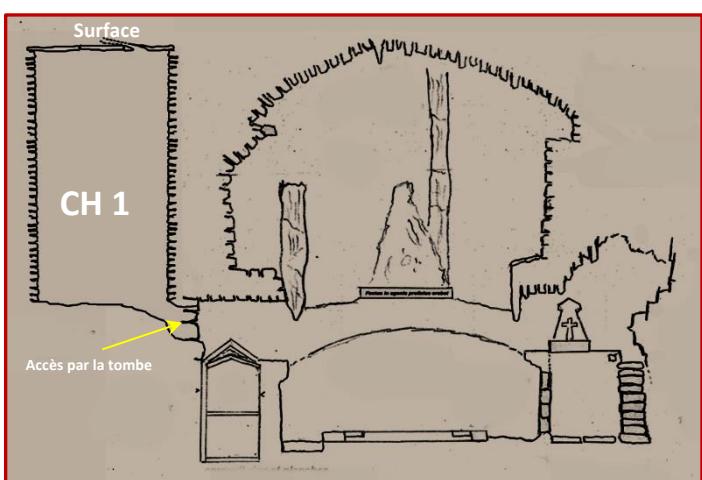


On aperçoit le cercueil en zinc - la séparation a été éventrée



CH1 / Le « puits non fonctionnel »

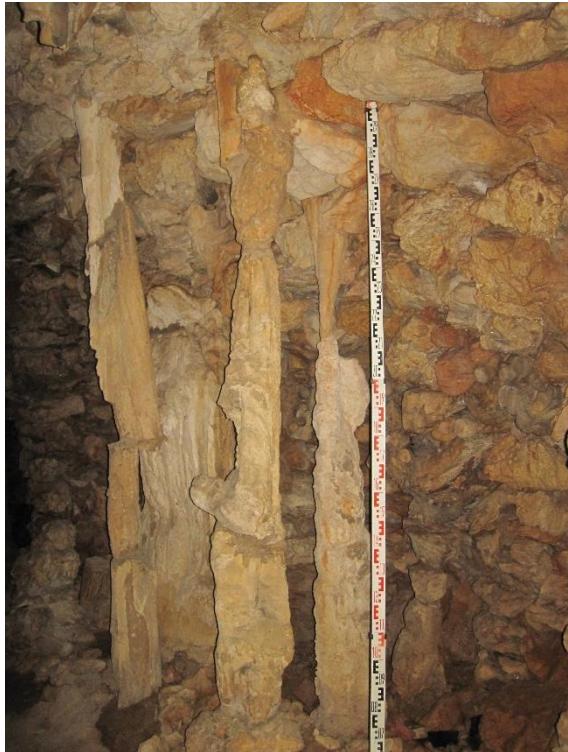




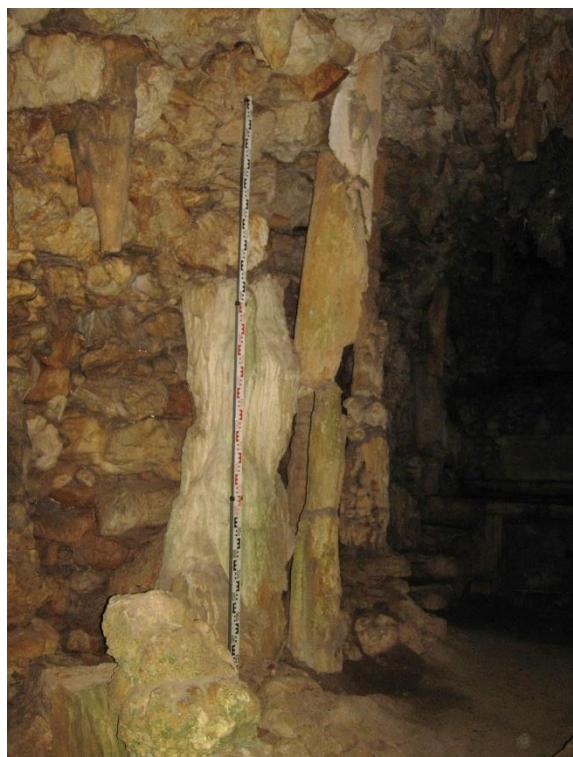
Le conduit vertical (CH1) de 1m x 1m / H = 3 m. Le plafond se situe sous la surface près du parvis de l'église. Non repéré à ce jour !



Architecture de la crypte (détails)

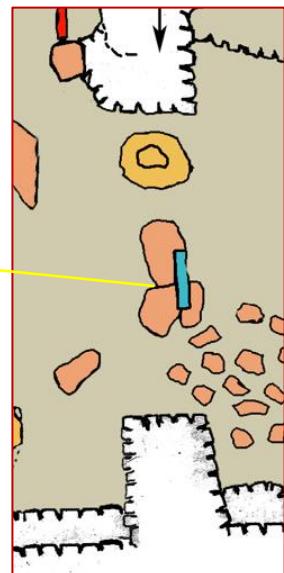


Croisée d'ogives au plafond du chœur

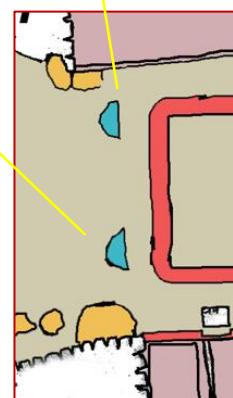


Pour donner à la crypte un aspect de plus réalistes, le cousin de Louis DE COMA, M. DE VEZIAN, l'autorise à extraire les concrétions des galeries du Sarguet, dans la grotte du Portel à Loubens (Ariège). L'entreprise n'est pas facile et la dynamite s'avèrera nécessaire pour arracher des stalactites et stalagmités de plus de trois tonnes. Entièrement tapissée de ces concrétions, parmi lesquelles plus d'une colonne naturelle, la crypte prends peu à peu l'allure d'une véritable grotte.

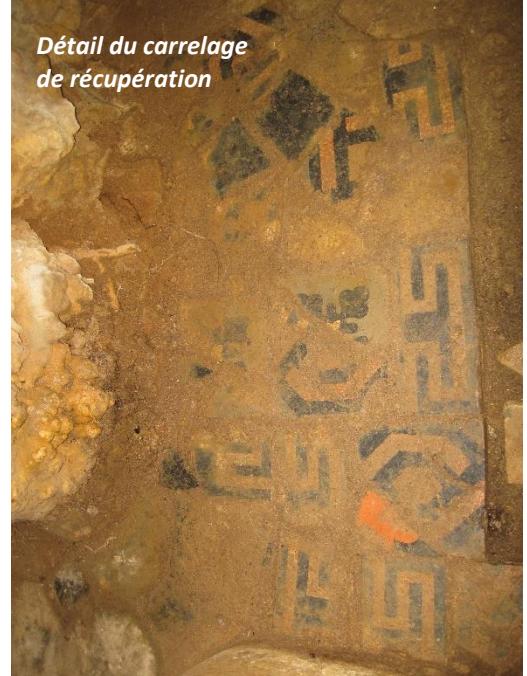
La crypte est surmontée par une « voute » de roches, et ornée par une alternance de niches et « colonnes » faites de concrétions.



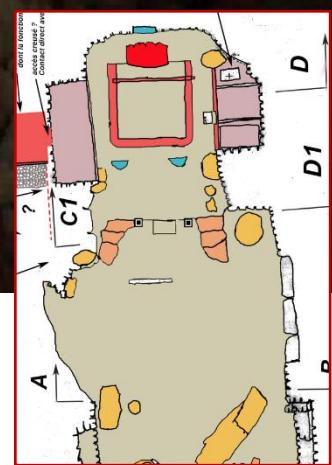
Dans la nef - puits de lumière et/ou aération



En bleu : les deux systèmes de ventilation et/ou d'éclairage
situé au plafond au-dessus de l'autel et du chœur



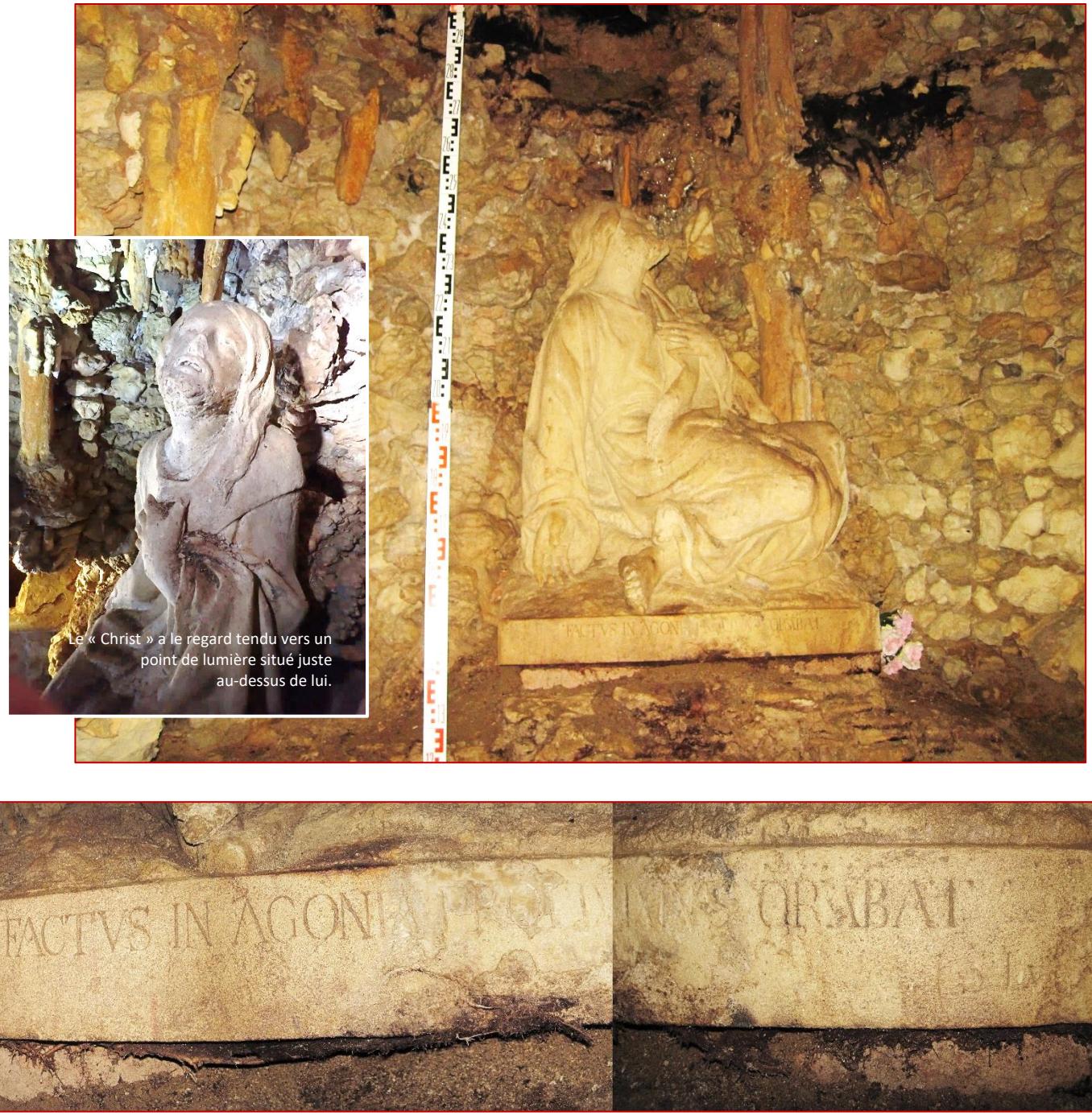
FACTUS IN AGONIA PROLIXIUS ORABAT - St LUC



Angle de la prise de vue

Au-dessus de l'autel, au fond du chœur, une statue représente le Christ « *in agonia* » juste avant sa persécution et crucifixion. Sur le socle on trouve gravé « *FACTUS IN AGONIA PROLIXIUS ORABAT - St Luc* ».

Agonie du Christ / Saint Luc (XXII, 43) se sert de cette expression pour rendre l'angoisse du Christ, lorsqu'il pria à l'écart au jardin des Oliviers, avant d'être arrêté par les Juifs (...). Ce terme « *αγωνία* » ne se trouve point dans d'autres passages de la Sainte Écriture. Il désignait, chez les écrivains profanes, les luttes des exercices gymnastiques, ou encore l'émotion et l'angoisse des lutteurs avant le combat, ou en général les agitations violentes de l'âme. Dans saint-Luc, il exprime l'angoisse éprouvée par Jésus dans l'apprehension de sa passion.



FACTUS IN AGONIA PROLIXIUS ORABAT
S Luc

DES 1 « descenderie 1 »

À partir du PROM1 côté N/N-E une « descenderie » permet de rejoindre les locaux techniques (notamment le LV puis les LTF situés à un niveau inférieur (-2 à 3 m).



Partie inférieure de la DES 1

PE « porte entrée »

Bien que très délabré (on a toutefois relevé la présence d'un mur assez bien appareillé avec un piédroit) nous avons pensé qu'en cet endroit se situait l'accès au « *jardin de Gethsémani* » ainsi que le drain qui alimentait le BR des allées Marie-Madeleine. L'architecture nous échappe mais situé près de la route il devait y avoir une fonction ostentatoire.

2. Entité archéologique « Marie-Madeleine »

Nous décomposerons cette entité en plusieurs éléments :

- le MUR6 qui longe le chemin de desserte qui rejoint les champs situés au S-W (à l'époque ce chemin rejoignait « la Tuilerie » on le retrouve sur les anciens plans cadastraux).
- le BR ou « bassin de réception »
- PROM 3 « allée Marie-Madeleine »
- le MUR 7
- BQ « bassin quadrifolié »
- GMM « grotte Marie-Madeleine »
- la protection Marie Madeleine (PMM)

La description - analyse

MUR 6

Ce mur d'une longueur de 60 m est un appareillage pour soutenir le chemin sus jacent. Deux renforts ont été repérés peut-être un troisième mais le mur reste par endroits assez délabré. Lorsque le mur est bien conservé nous avons un mur bien construit.

MUR 7

Il assure en quelque sorte le soutien sur le bord ouest des « allées Marie-Madeleine » sur une longueur de 80 m environ. Sa construction sur plusieurs mètres de hauteur fait aussi fonction de barrage pour les eaux météoriques tombant sur le champ en pente situé à l'ouest (lors de forte pluviosité le bas du champ se remplit d'eau - nous n'avons pas observé d'exhaure construit).

BR « bassin de réception »

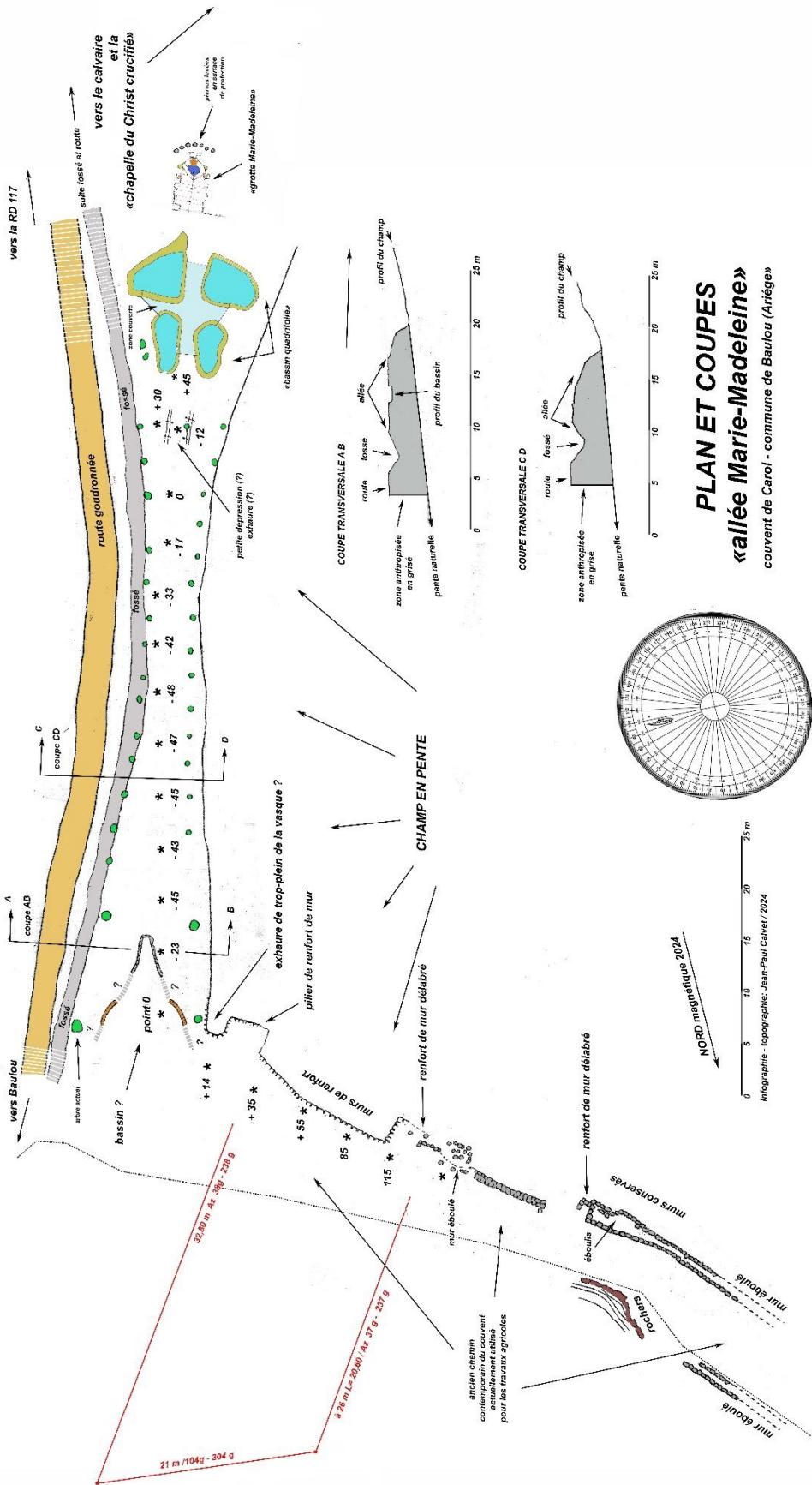
Une structure est présente au départ des « allées Marie-Madeleine (PROM 3), la forme que l'on voit en surface évoque la partie inférieure du dessin d'un cœur en parfaite adéquation avec le symbolisme pris par l'architecte pour ce site (nous n'avons pas dégagé entièrement cette structure). On remarque des parois du bassin construit avec des briques posées sur champ (dimensions visible 0,25 m x 0,045 m)

PROM 3 « allée Marie-Madeleine »

Cette allée pratiquement horizontale de 60 m de longueur (elle a une déclivité de 25 cm environ en son centre) est large de 12 m à ses deux extrémités pour 6 à 7 m en partie médiane (la partie la plus étroite étant l'altimétrie la plus basse). Elle est actuellement bordée de pins (2 rangées de 16 arbres) qui lui donnent une belle perspective. On devine en partie centrale une dépression qui doit témoigner de la présence d'un ancien drain.

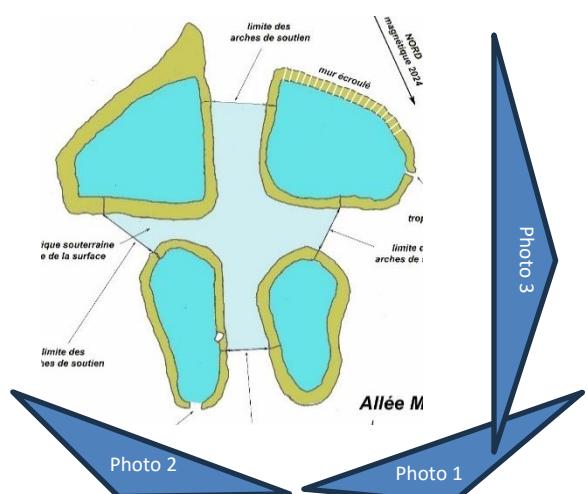
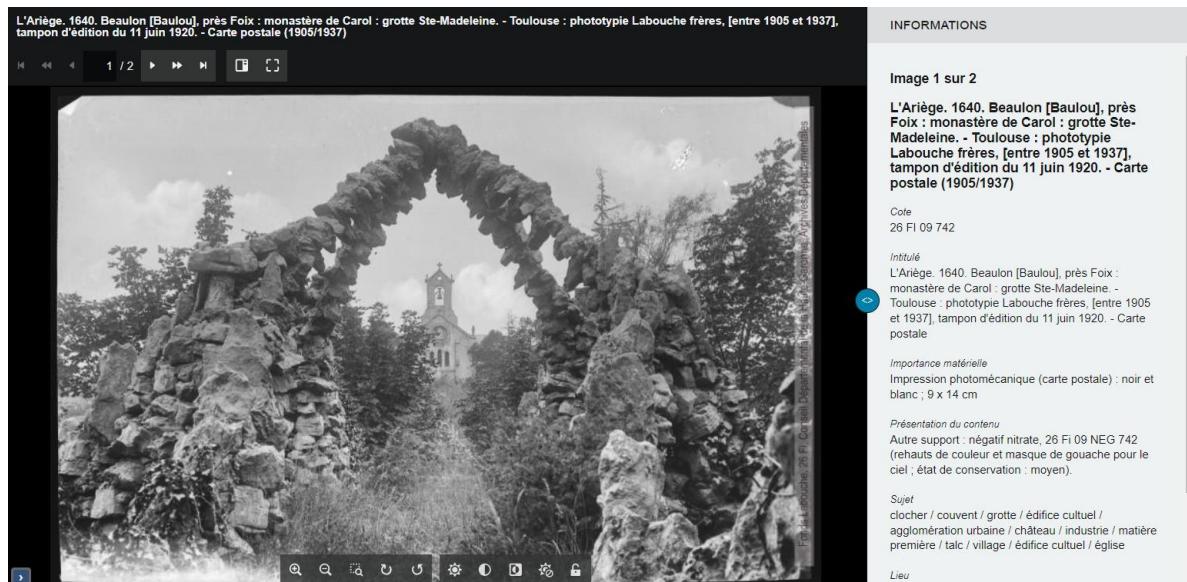


PROM 3 – allée Marie-Madeleine
on distingue dans le fond le bassin quadrifolié et la grotte Marie-Madeleine. Le relief de cette allée est entièrement anthropisé. Elle barre l'écoulement des eaux du champ situé en contrebas.



- BQ « bassin quadrifolié »

Une carte postale datée entre les années 1905 - 1937 avec un tampon d'édition de 1920 (cf. ADHG cote 26 Fl 09 742) montre plusieurs arc en ogives diagonales qui surmontent les quatre passages en croix faisant pont au-dessus des bassins quadrifoliés. Cette construction a été détruite récemment pour des problèmes de sécurité.



Diverses vues du bassin quadrifolié (période d'étiage – août 2024)

Angles des prises de vue

Le bassin quadrifolié est alimenté par la source captée dans la grotte Marie-Madeleine. Au N. N-E nous pensons avoir repéré un trop plein qui permettait aux eaux de s'écouler vers les allées Marie-Madeleine. C'est au contact des marnes irisées du Keuper (« t 7-9 ») et des calcaires marneux (« t10 ») avec en arrière les calcaires compacts de l'Hettangien « l1 » (assurant aussi un réservoir en eau karstiques) que l'exsurgence est placée.

Le niveau de l'eau varie selon la production d'eau à la source. En « basses eaux » le niveau est de 50 cm environ. Lors de forte pluviosité les bassins sont remplis et la source de la grotte à un débit plus important.

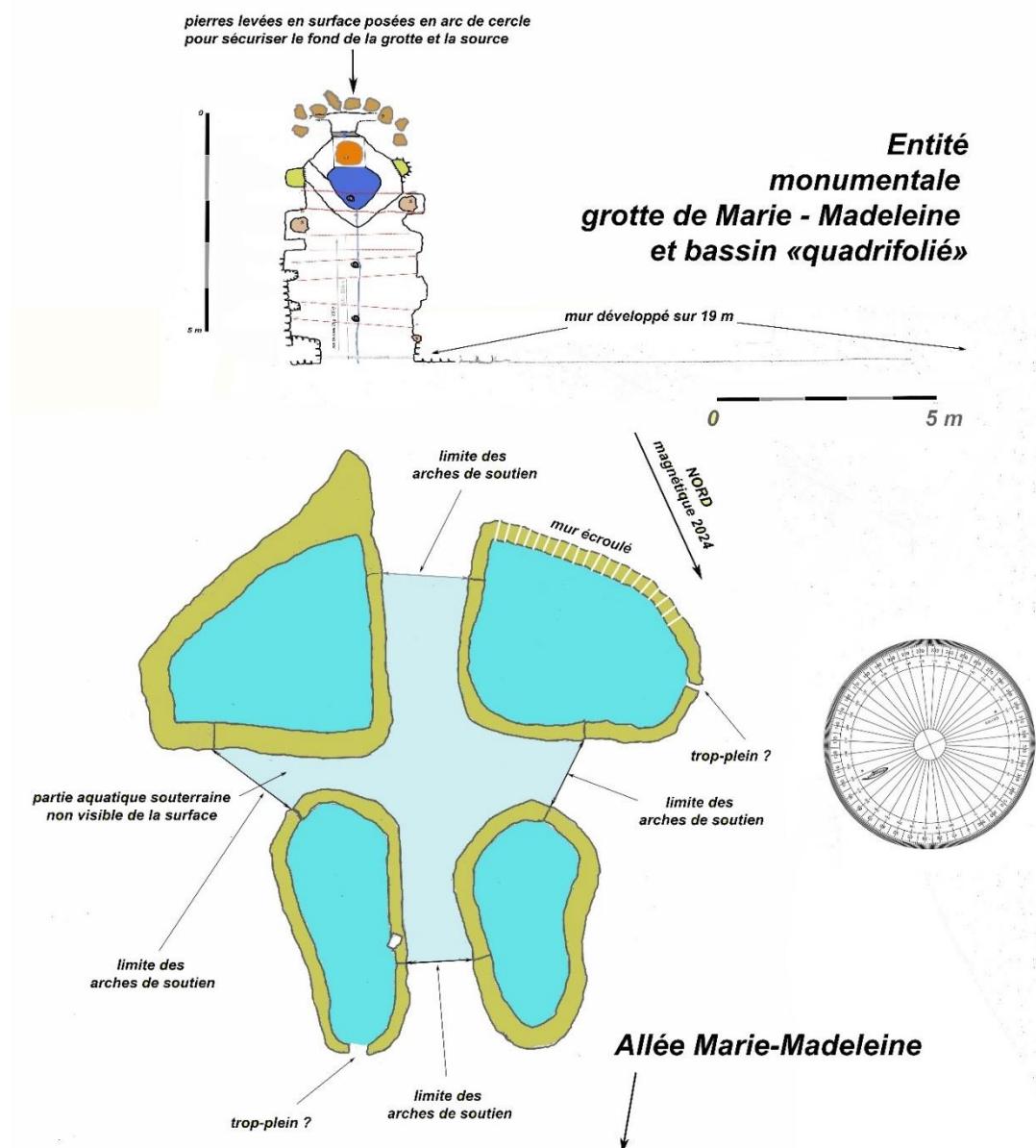
Cet ensemble est en mauvais état et mériterait une valorisation-protection des lieux.



- GMM « grotte Marie-Madeleine »

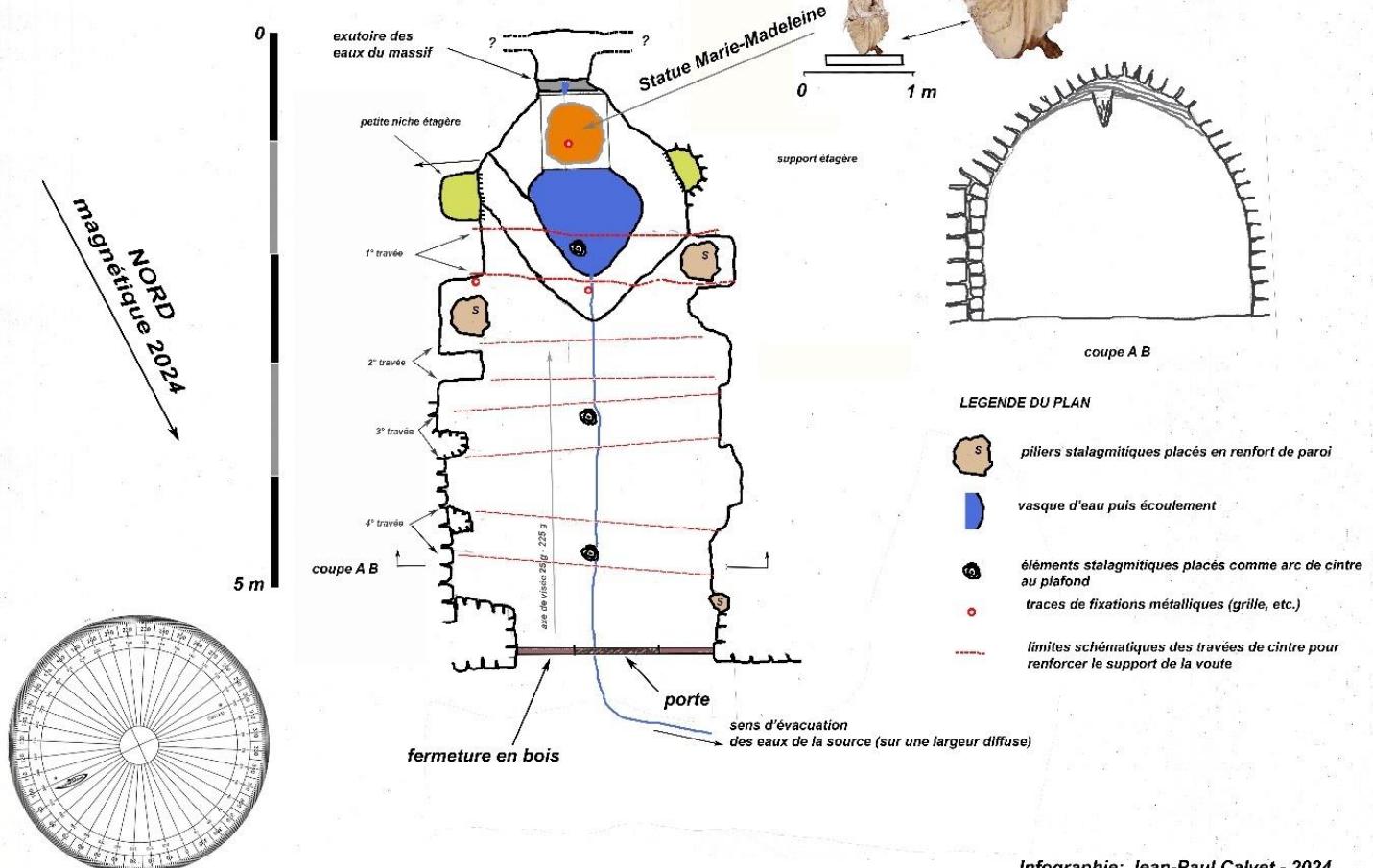
Située au bout des allées Marie Madeleine (au sud), la grotte artificielle mesure environ 5,50 m de longueur sur 3 m de large. La hauteur moyenne est de 2,20 m. Elle a été placée sur une exsurgence karstique qui selon la météorologie donne un débit plus ou moins important. Elle est orientée S -SW / N-NE. Des renforts latéraux supportent des travées (au nombre de 4) qui supportent le plafond avec une forme en arc de plein cintre (en berceau). Deux murs verticaux assurent la stabilité de l'ensemble, de nombreux éléments stalagmitiques (colonnes, stalactites) décorent les parois et même les voûtes.

Au fond de « la grotte » existe un petit bassin en forme de cœur surplombé par la statue de Marie-Madeleine tenant un crâne humain. De chaque côté du bassin à une certaine hauteur, deux petites niches sont présentes. Des traces de fixations métalliques (au niveau de la dernière travée) démontrent l'ancienne présence d'une protection physique de la statue par une grille aujourd'hui absente.

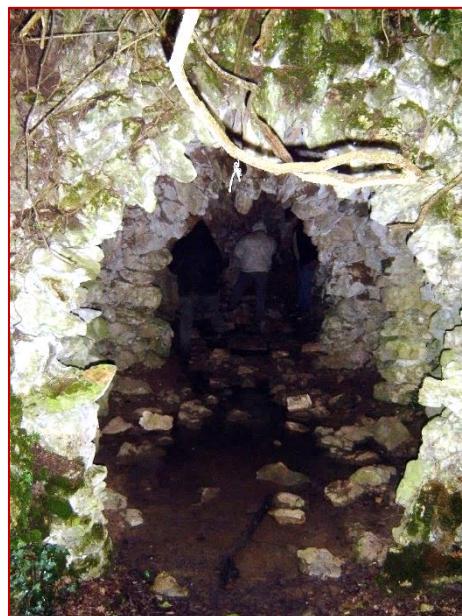


Plan de la chapelle de Marie-Madeleine

couvent de Carol / commune de Baulou - Ariège



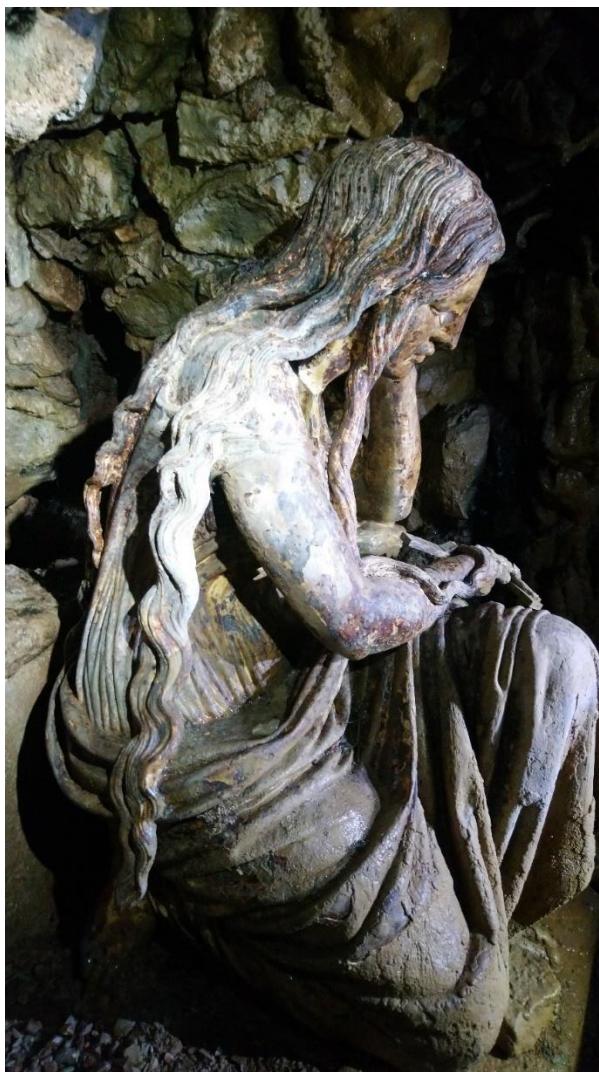
Infographie: Jean-Paul Calvet - 2024



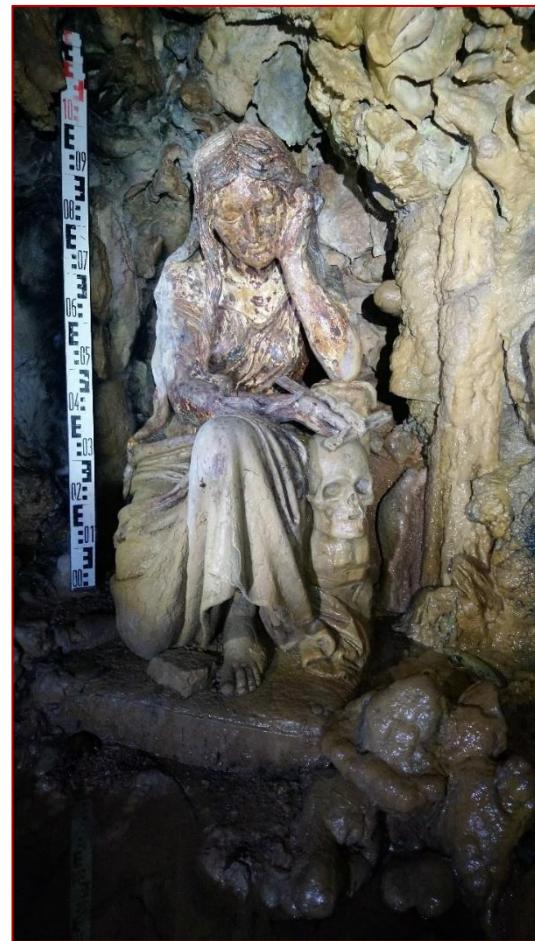
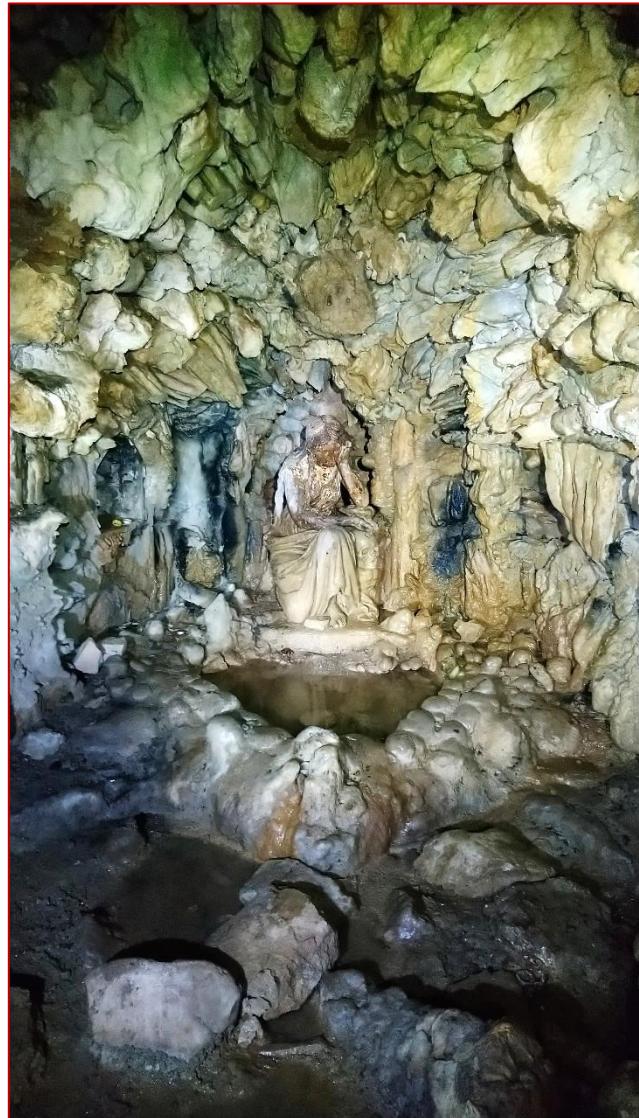
Vue de l'entrée
de la chapelle
avant sa
protection par
une porte en
bois



Vue générale de la chapelle avec la statue de Marie-Madeleine au fond et le bassin en cœur



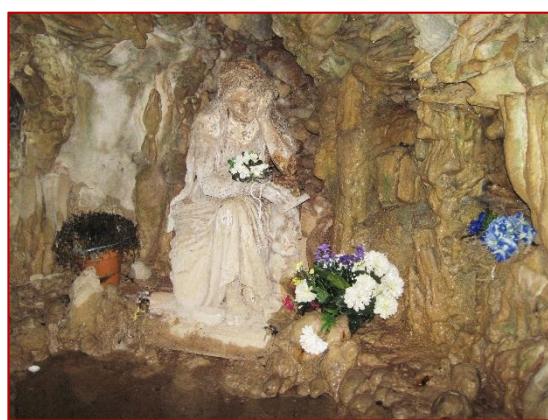
Au pied de la statue de Marie-Madeleine gravé sur le bord du support de statue la mention « JESUS CRUCIFIXIIS (?) »



Le bassin en forme de cœur au pied de la statue est devenu une retenue d'eau pétrifiante (calcification prononcée des éléments rocheux y compris la statue en partie pétrifiée dans sa partie inférieure).



La « niche » à droite de Marie-Madeleine. Il reste encore les systèmes de fermeture de cette niche (gonds et serrure).



Il y a peu de temps encore, Marie-Madeleine faisait l'objet d'une dévotion particulière (fleurs, chapelets déposés ainsi qu'une photo d'enfant ...).

- la protection Marie Madeleine (PMM)

En surface et à l'aplomb du fond de la grotte Marie-Madeleine, un ensemble de pierres levées (une dizaine) ont été mises peut-être pour sécuriser la structure souterraine et limiter les passages sur le chemin qui existe et s'enfonce dans le bois.



Les « pierres levées » qui limitent et protègent en surface la chapelle souterraine

Les vestiges lapidaires : les sculptures après dynamitage

Après le dynamitage des constructions tous les éléments nobles ont été récupérés et vendus.
Il reste néanmoins quelques éléments qui n'ont à priori pas intéressé les vendeurs (sauf les têtes !).
Nous mettons ici quelques photos témoignant du fait qu'il reste encore des éléments à étudier et à trouver. Ils seront mieux analysés dans le rapport de 2025 qui concernera les bâtiments ecclésiaux et conventuels.

